



# Commission thématique « Rivières de qualité pour le territoire »



Laura CLAVE - Animatrice SAGE Marne Confluence - [laura.clave@marne-vive.com](mailto:laura.clave@marne-vive.com)

**19 novembre 2021**

# ORDRE DU JOUR

- Rappels sur le SAGE Marne Confluence
- PREAMBULE: Qualité de l'eau des cours d'eau et atteinte des objectifs cadres du SAGE
- Propositions des pistes de travail potentielles pour la CT et liens avec le SAGE
  - Intervention ADHF: Etude de performances de solutions alternatives pour l'assainissement des eaux usées des bateaux logements
  - Intervention EPTB Seine Grands Lacs: Etude globale sur l'incidence socio-économique et environnementale des étiages sévères sur le bassin amont de la Seine
- Atelier sur feuille de route 2021-2024 CT
- Bilan des priorisations
- Présentation actualités et filets récupérateurs de déchets par l'EPT PEMB



# Rappels sur le SAGE Marne Confluence

**Laura CLAVE**, Animatrice du SAGE Marne Confluence

*Syndicat Marne Vive*



Qu'est ce que le SAGE ?

### Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

Outil de planification locale de l'eau visant la **gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.**

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

*Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.*

### Le PAGD



Fixe **objectifs, orientations** et **dispositions** du SAGE

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

*Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.*

### Le PAGD



Fixe **objectifs, orientations** et **dispositions** du SAGE

Obligation de **COMPATIBILITE** avec les **actes administratifs liés à l'eau** (DLE, SCOT, PLU(i) ...)

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.

### Le PAGD



Fixe **objectifs, orientations** et **dispositions** du SAGE

**Non contradiction majeure**  
(marge d'appréciation possible)

Obligation de **COMPATIBILITE** avec les **actes administratifs liés à l'eau** (DLE, SCOT, PLU(i) ...)

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

*Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.*

### Le Règlement



**Règles à appliquer** pour atteindre les objectifs du PAGD

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

*Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.*

### Le Règlement



**Règles à appliquer** pour atteindre les objectifs du PAGD

Opposable aux **personnes publiques et privées**

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

*Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.*

### Le Règlement



**Règles à appliquer** pour atteindre les objectifs du PAGD

Opposable aux **personnes publiques et privées**

Obligation de **CONFORMITE** avec **tout projet**

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.

### Le Règlement



**Règles à appliquer** pour atteindre les objectifs du PAGD

Opposable aux **personnes publiques et privées**

**Respect strict des règles**  
(Sans marge d'appréciation possible)

Obligation de **CONFORMITE** avec **tout projet**

## Le SAGE : qu'est-ce que c'est ?

Outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.

### Le PAGD



### Le Règlement

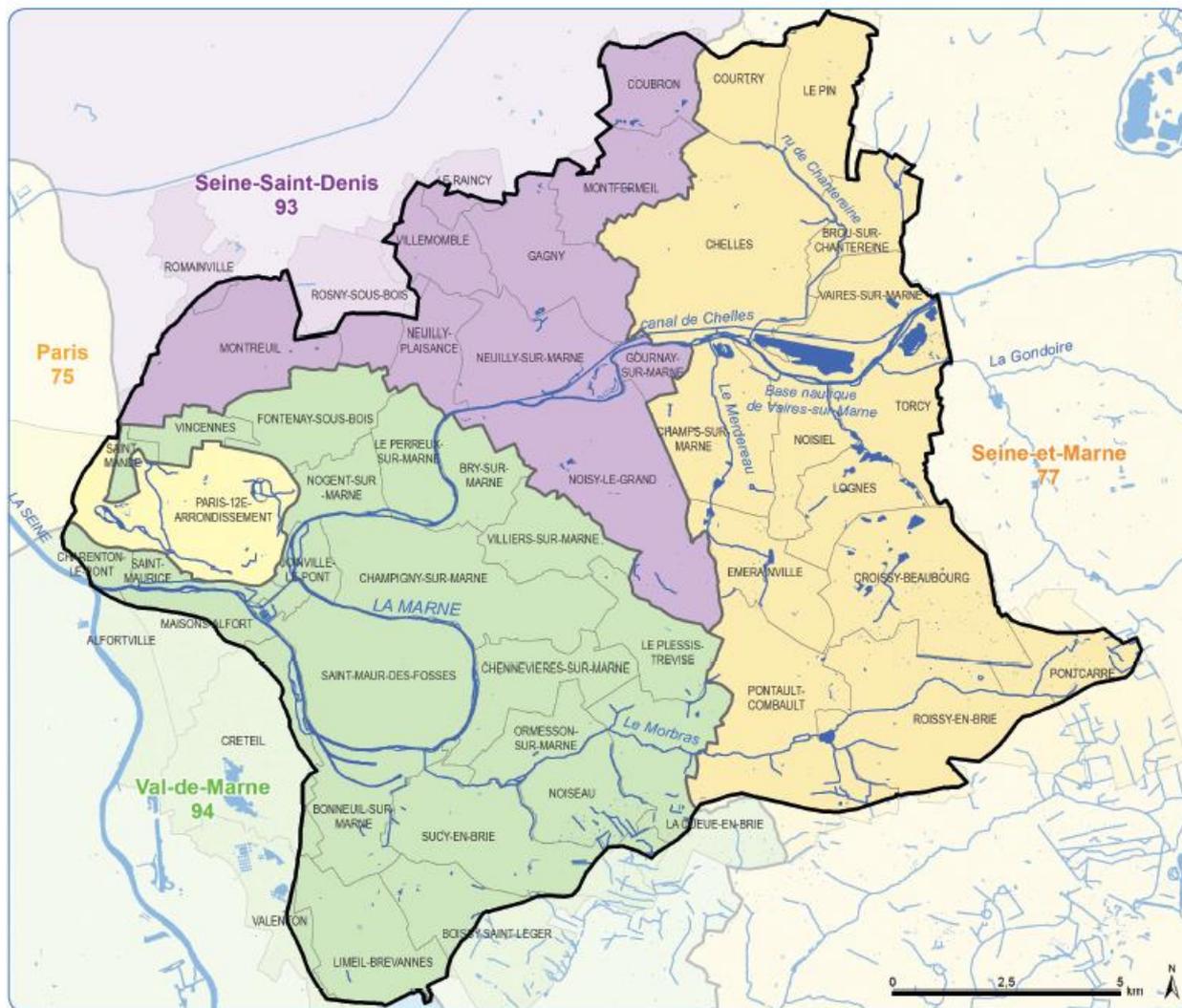


Documents et Guide de lecture disponibles ici



<http://www.sage-marne-confluence.fr/Le-SAGE-approuve>

## Le SAGE Marne Confluence



270 km<sup>2</sup>

1,2 millions d'habitants

52 communes

3 départements

### L'eau dans le territoire

**District hydrographique :**

Seine-Normandie

**Masses d'eau superficielles :**

- Marne (de la Gondoire à la Seine)
- Morbras
- ru du Merdereau
- ru de Chantereine

**Masses d'eau artificielles :**

- canal de Chelles
- base de Vaires-sur-Marne

**Masses d'eau souterraines :**

- Eocène Valois
- Tertiaire - Champigny-en-Brie et Soissonnais

## Le SAGE Marne Confluence

270 km<sup>2</sup>

1,2 millions d'habitants

52 communes

3 départements

### L'eau dans le territoire

District hydrographique :

Seine-Normandie

Masses d'eau superficielles :

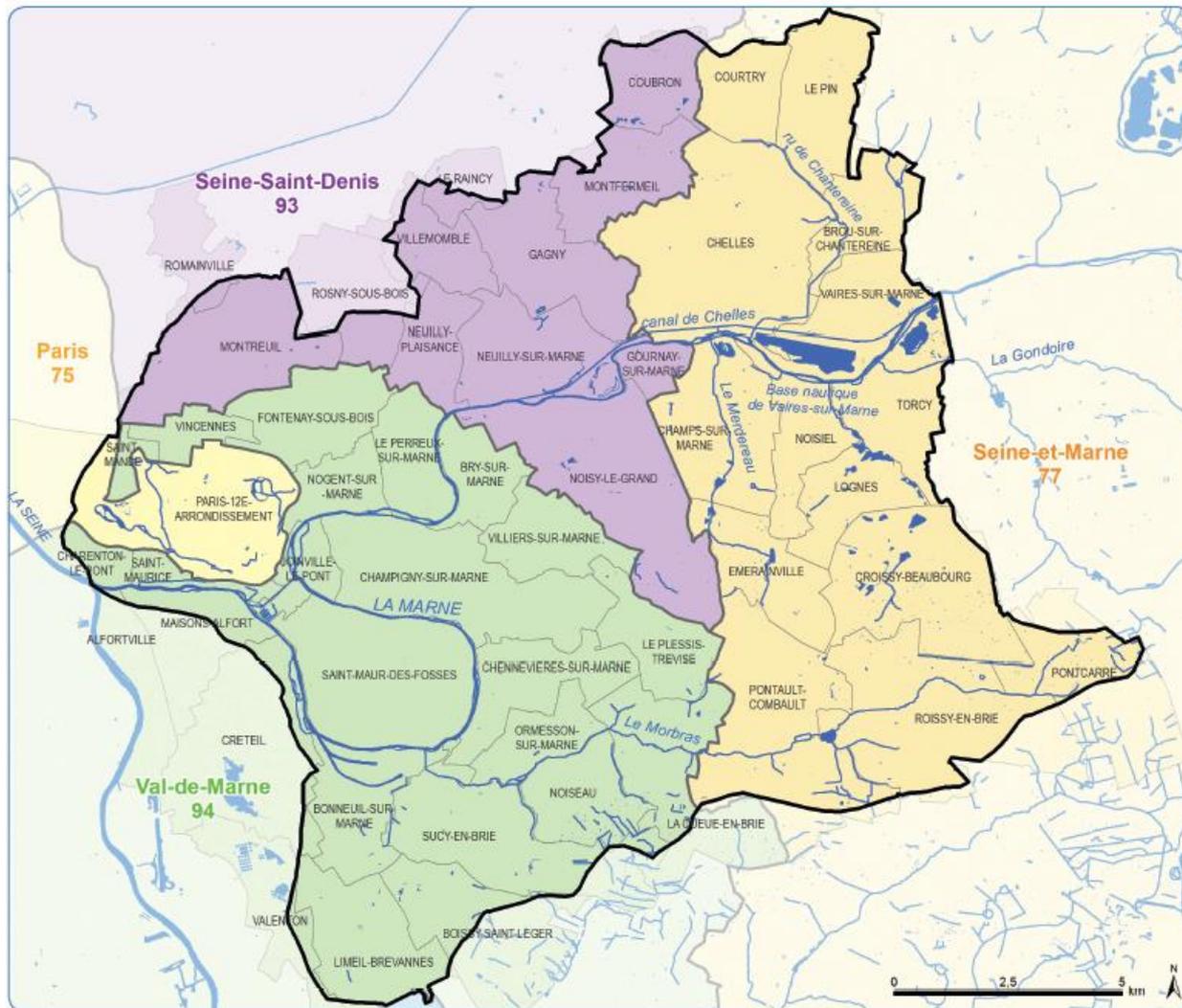
- Marne (de la Gondoire à la Seine)
- Morbras
- ru du Merdereau
- ru de Chantereine

Masses d'eau artificielles :

- canal de Chelles
- base de Vaires-sur-Marne

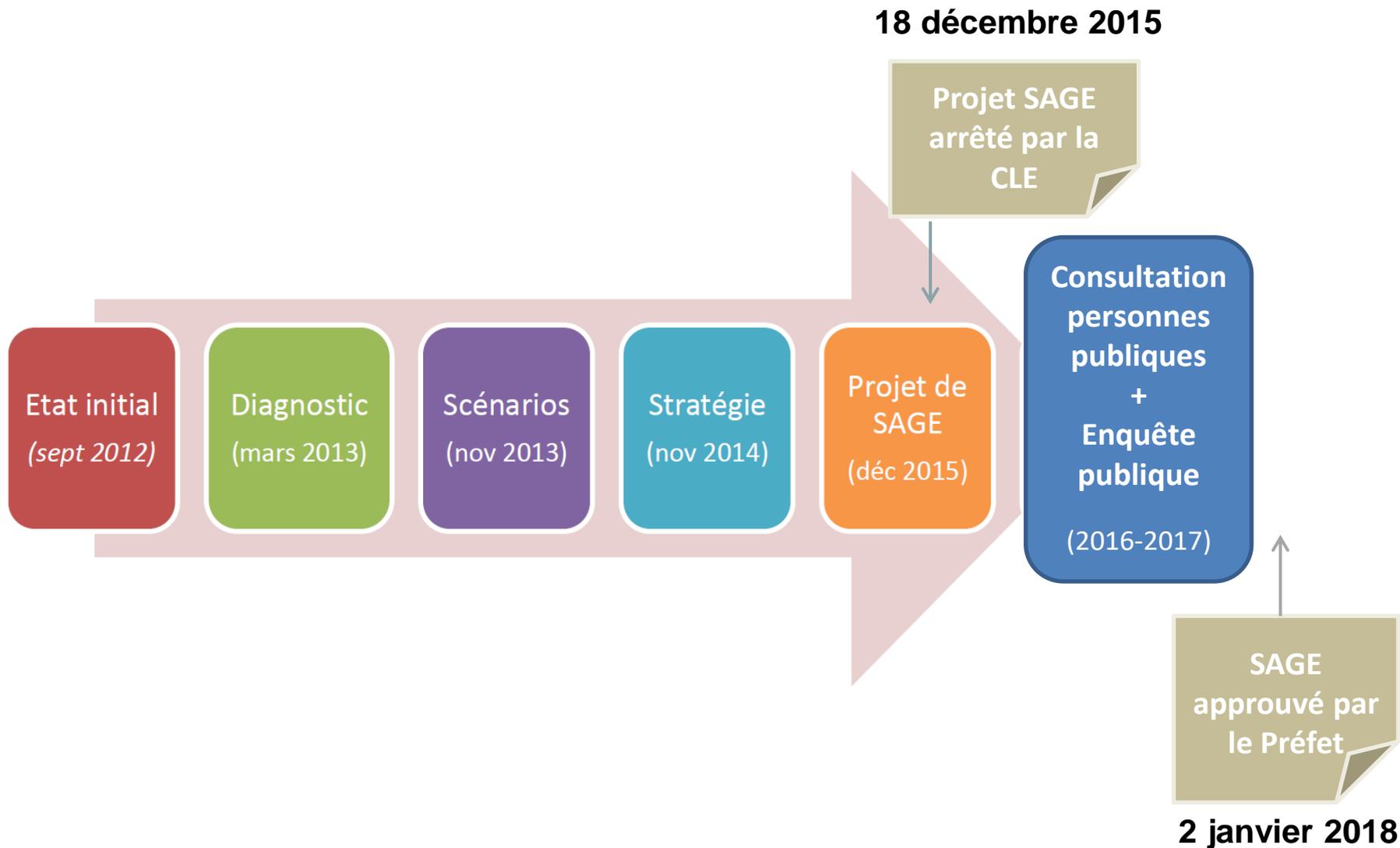
Masses d'eau souterraines :

- Eocène Valois
- Tertiaire - Champigny-en-Brie et Soissonais

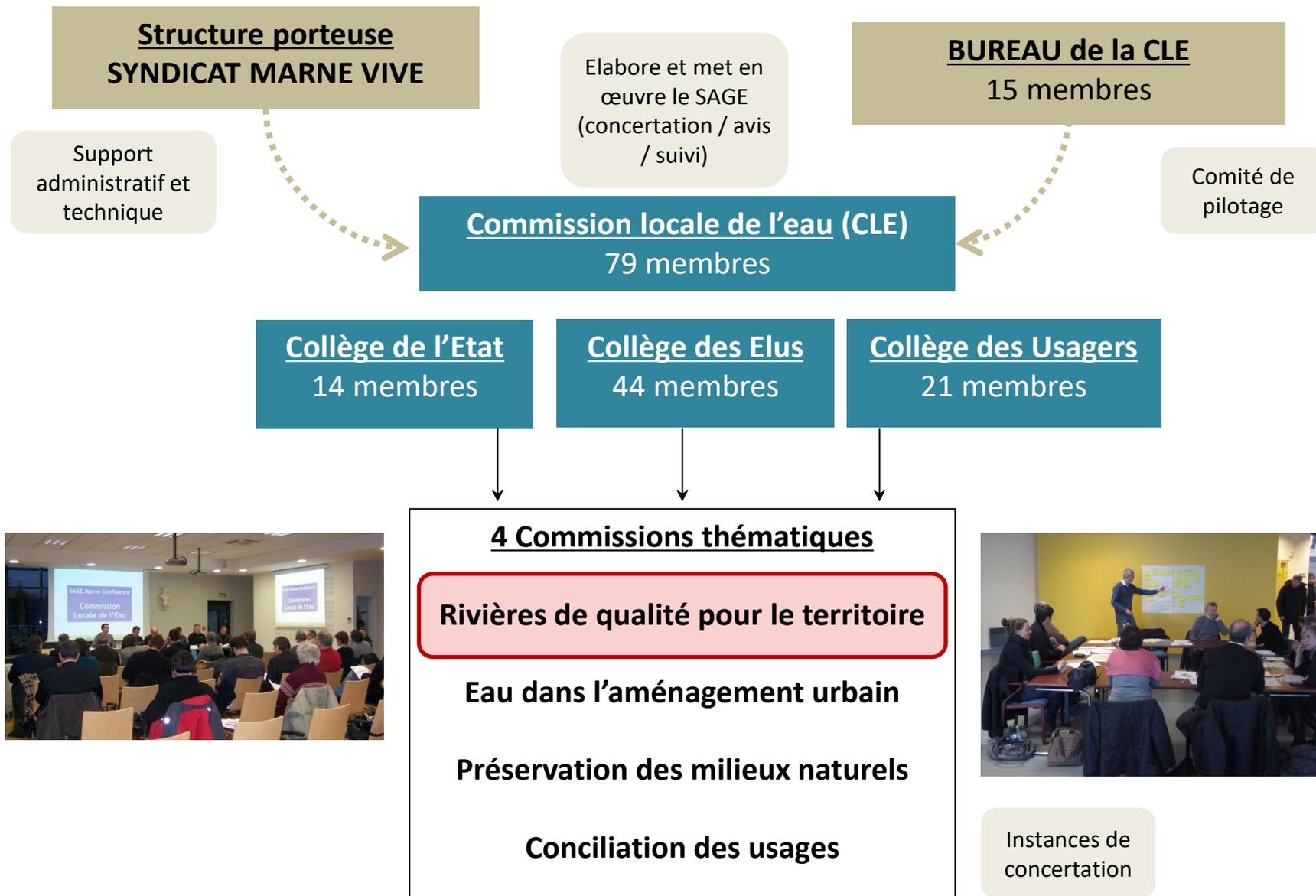


**En phase de mise en œuvre depuis le 2 janvier 2018**

## Processus d'élaboration du SAGE



## Organisation des instances



## Commissions thématiques

**Instances de concertation d'acteurs actifs du territoire, travaillant sur les thématiques principales du SAGE**



Dernières réunions:

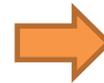
**Rivières de qualité pour le territoire  
(V. Tollard – EPT PEMB)**



19 novembre 2021

21 novembre 2019

**Eau dans l'aménagement urbain  
(B. Bedreddine – CD93)**



Début 2022

15 octobre 2020

**Conciliation des usages  
(L. Chery-Drouet – CDCK94)**



7 juillet 2021

18 avril 2019

**Préservation des milieux naturels  
(H. Oumari - SMAM)**



24 novembre 2021

19 décembre 2019



# Le contenu du SAGE

## Les Objectifs Généraux du SAGE Marne Confluence

- OG 1** Réussir l'impérieuse **intégration de l'eau, des milieux et des continuités écologiques** dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire Marne Confluence
- OG 2** Améliorer la **qualité de toutes les eaux** du territoire Marne Confluence de façon à permettre le **retour de la baignade en Marne en 2022**, sécuriser la production d'eau potable et **atteindre les exigences DCE**
- OG 3** Renforcer le **fonctionnement écologique de la Marne** en articulation avec son identité paysagère et la **pratique équilibrée des usages**
- OG 4** **Reconquérir les affluents et les anciens rus**, avec une exigence écologique et paysagère pour en favoriser la (re)découverte et l'appropriation sociale
- OG 5** Se **réapproprier les bords de Marne et du canal de Chelles** pour en faire des lieux attractifs et concrétiser le retour de la baignade en 2022, dans le respect des identités paysagères et des exigences écologiques
- OG 6** **Coordonner, outiller et mobiliser** les acteurs institutionnels, les usagers de l'eau et la population pour assurer la réussite du SAGE



**24 SOUS-OBJECTIFS**



**83 DISPOSITIONS**

## Les Objectifs Généraux du SAGE Marne Confluence

- OG 1** Réussir l'impérieuse **intégration de l'eau, des milieux et des continuités écologiques** dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire Marne Confluence
- OG 2**  Améliorer la **qualité de toutes les eaux** du territoire Marne Confluence de façon à permettre le **retour de la baignade en Marne en 2022**, sécuriser la production d'eau potable et **atteindre les exigences DCE**
- OG 3** Renforcer le **fonctionnement écologique de la Marne** en articulation avec son identité paysagère et la **pratique équilibrée des usages**
- OG 4** **Reconquérir les affluents et les anciens rus**, avec une exigence écologique et paysagère pour en favoriser la (re)découverte et l'appropriation sociale
- OG 5** Se **réapproprier les bords de Marne et du canal de Chelles** pour en faire des lieux attractifs et concrétiser le retour de la baignade en 2022, dans le respect des identités paysagères et des exigences écologiques
- OG 6**  **Coordonner, outiller et mobiliser** les acteurs institutionnels, les usagers de l'eau et la population pour assurer la réussite du SAGE



24 SOUS-OBJECTIFS



83 DISPOSITIONS

## Guide de lecture du SAGE

### Vous êtes gestionnaire des services publics de l'eau

*Collectivités et groupements en charges des services d'assainissement et d'eau potable, services de l'État, syndicats d'alimentation en eau potable ou d'assainissement, distributeurs d'eau potable...*

Vous concevez, vous établissez et vous gérez des dispositifs techniques de production, d'adduction et de distribution d'eau potable, des dispositifs de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales. Les rivières et les nappes constituent pour vous des ressources vitales. Le SAGE concerne directement vos missions et les décisions que vous prenez dans le domaine de l'eau doivent lui être compatibles.

**En tant que distributeur d'eau**, vous êtes tributaires de la qualité de la ressource prélevée, qui conditionne les techniques de potabilisation à mettre en œuvre et la qualité de l'eau délivrée chez l'abonné. Vous exercez une vigilance active vis-à-vis des pollutions ponctuelles, chroniques, diffuses et accidentelles atteignant les milieux et prenez part aux actions contribuant à sécuriser la qualité de la Marne comme ressource pour l'eau potable. Aussi vous bénéficiez des efforts demandés par le SAGE, notamment auprès des gestionnaires de l'assainissement (voir ci-dessous), visant à maîtriser les rejets polluants en rivière, ainsi que des efforts de maîtrise des apports polluants liés au ruissellement et de réduction des pollutions diffuses (dont produits phytosanitaires, rejets des bateaux). D'autre part, le SAGE vous invite à participer au développement des connaissances et à la conciliation des usages multiples de la Marne - au premier rang desquels se trouvent l'eau potable et la navigation - dans une perspective d'anticipation des changements climatiques et de leurs conséquences hydrologiques.

**En tant que gestionnaire de l'assainissement**, votre action détermine la qualité des cours d'eau qui servent d'exutoires à vos réseaux et vos stations d'épurations. Les directives européennes et les objectifs locaux associés à la production d'eau potable et à la baignade en Marne conditionnent votre stratégie d'assainissement et d'épuration à mettre en œuvre et l'exigence de qualité des rejets à atteindre. Vous veillez en particulier à la fiabilisation des systèmes d'assainissement pour supprimer les rejets permanents de temps sec et réduire les rejets de temps de pluie à travers notamment : la rénovation de vos réseaux, l'accélération des contrôles et de la mise en conformité des branchements d'assainissement, la mise en cohérence des schémas directeurs d'assainissement et des zonages d'assainissement avec les objectifs du SAGE.

L'objectif de retour de la baignade en Marne en 2022 sert de moteur à l'amélioration plus générale de la qualité des eaux du territoire, au bénéfice de tous les usages.

### Récapitulatif des objectifs et dispositions vous concernant :

<b>OBJECTIF GENERAL 1</b> Réussir l'impérieuse intégration de l'eau, des milieux et des continuités écologiques dans la dynamique de développement à l'œuvre sur le territoire Marne Confluence	⇨ Sous-objectif 1.3	toutes les dispositions
<b>OBJECTIF GENERAL 2</b> Améliorer la qualité de toutes les eaux du territoire Marne Confluence de façon à permettre le retour de la baignade en Marne en 2022, sécuriser la production d'eau potable et atteindre les exigences DCE	⇨ Sous-objectif 2.1 ⇨ Sous-objectif 2.2 ⇨ Sous-objectif 2.3 ⇨ Sous-objectif 2.4	Toutes les dispositions  les acteurs de l'eau potable sont notamment impliqués dans les dispositions 211, 212, 221, 231, 234, 235
<b>OBJECTIF GENERAL 3</b> Renforcer le fonctionnement écologique de la Marne en articulation avec son identité paysagère et la pratique équilibrée de ses usages	⇨ Sous-objectif 3.4	toutes les dispositions  les acteurs de l'eau potable sont notamment impliqués dans les dispositions 341 et 342
<b>OBJECTIF GENERAL 6</b> Coordonner, outiller et mobiliser les acteurs institutionnels, les usagers de l'eau et la population pour assurer la réussite du SAGE	⇨ Sous-objectif 6.2 ⇨ Sous-objectif 6.5	toutes les dispositions dispositions 653, 655

LES ARTICLES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT COMPLÈTENT LES DISPOSITIONS VOUS CONCERNANT



## Préambule:

# Qualité d'eau des cours d'eau et atteinte des objectifs cadres du SAGE



# Objectif Directive Cadre sur l'eau

**Charlotte MORIN**, Animatrice Contrat Eau et Climat Marne Confluence

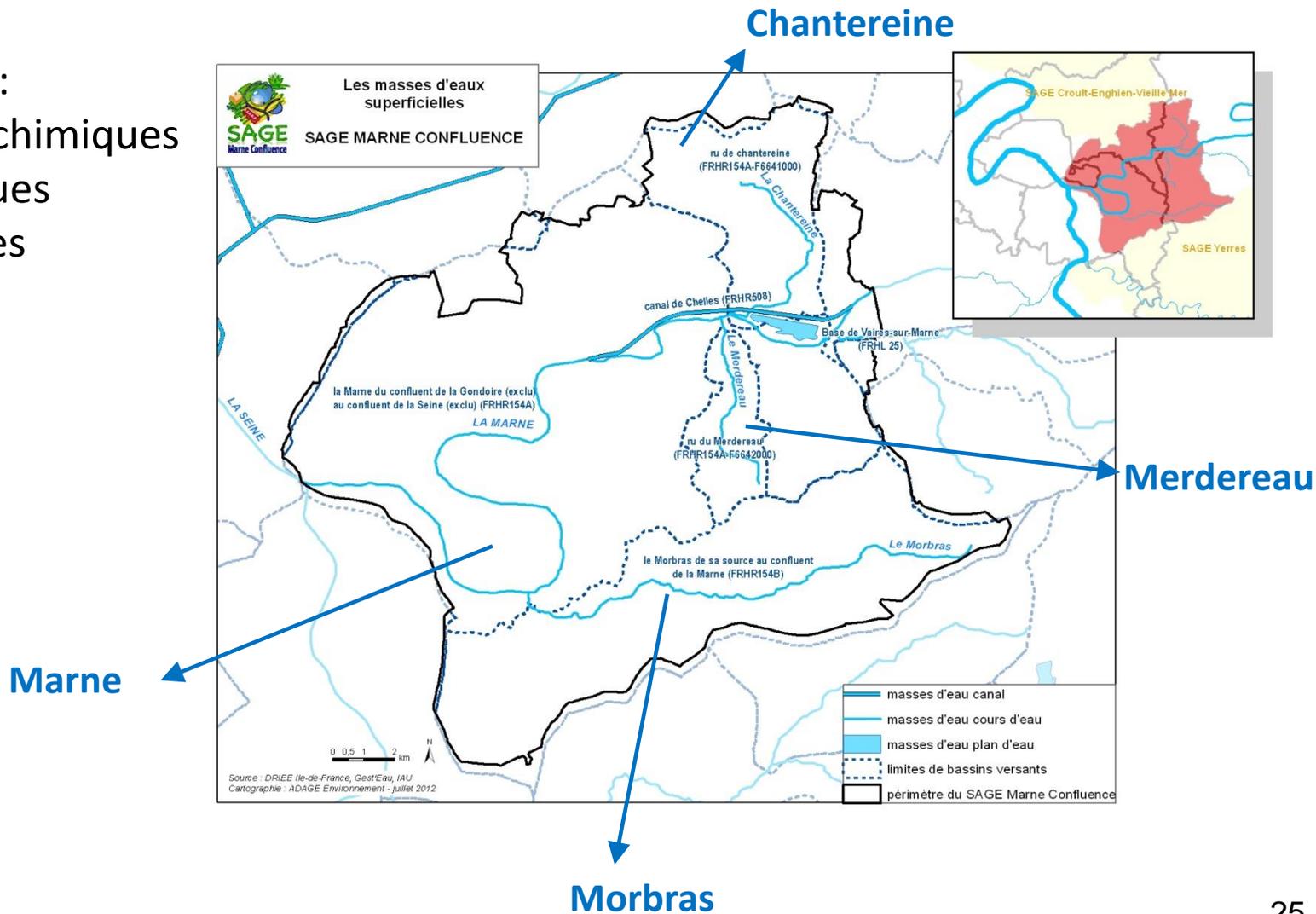
*Syndicat Marne Vive*

## Bilan qualité des cours d'eau :

Objectifs du projet de SDAGE 2022-2027 :  
 dérogation « bon potentiel écologique » à 2027 pour les 4 masses d'eau

Paramètres :

- physico-chimiques
- biologiques
- chimiques



## La MARNE:

3 points de suivi par l'Etat



La Marne à Vaires



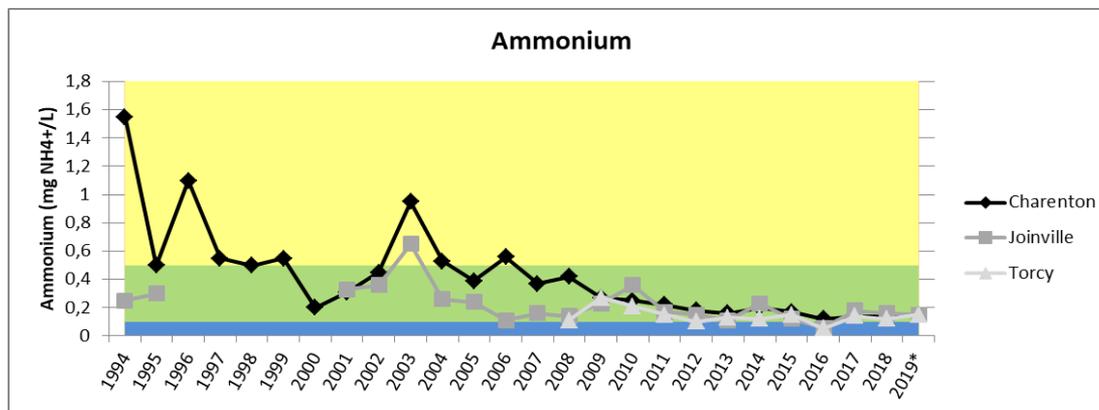
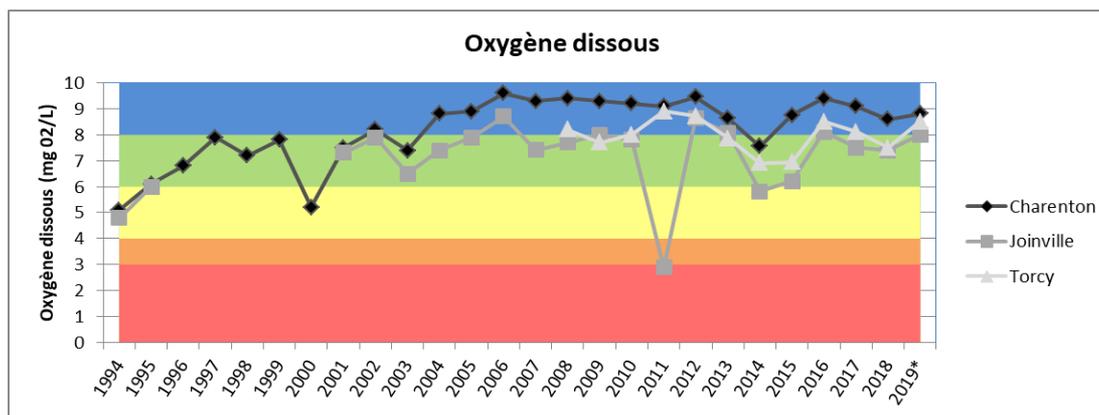
La Marne à Saint-Maurice



## La MARNE:

### Paramètres physico-chimiques :

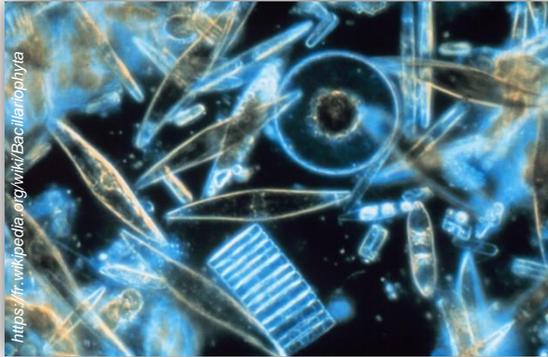
- Nette amélioration
- Atteinte et maintien du « bon » ou « très bon » état des paramètres depuis plusieurs années



## La MARNE:

### Éléments biologiques :

- Diatomées : algues microscopiques unicellulaires sensibles aux pollutions organiques
- Invertébrés : sensibles aux pollutions et à l'hydromorphologie des cours d'eau



Station Charenton

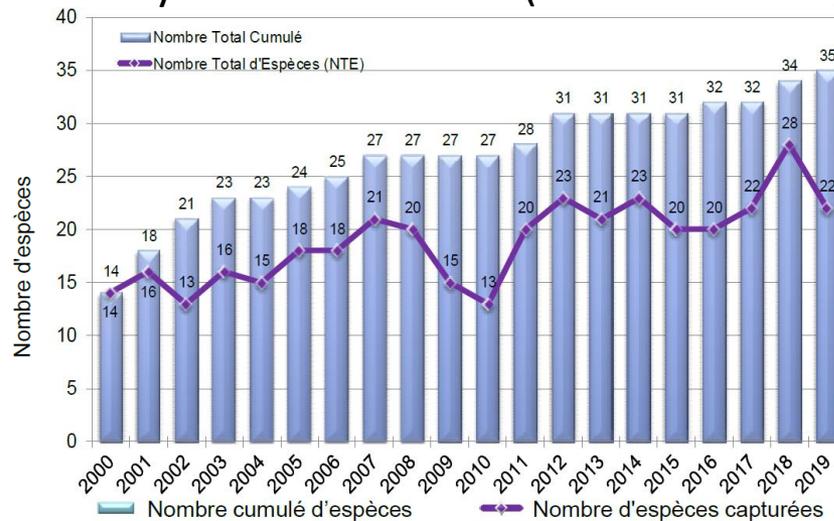
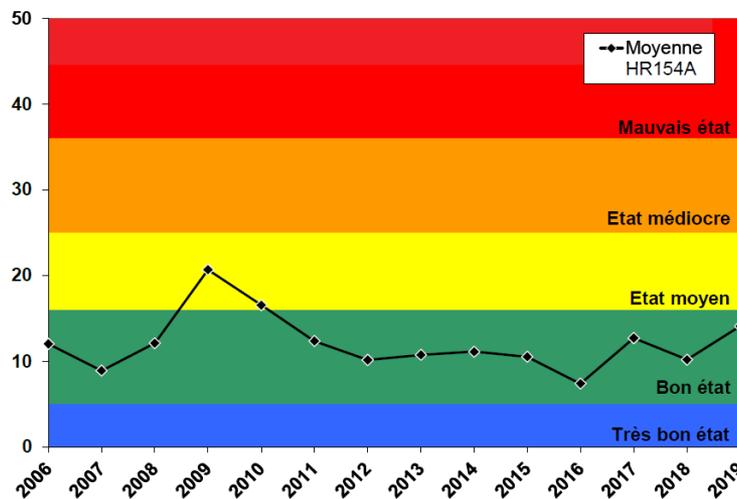
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
 Diatomées (EQR IBD)	0,7895	0,7836	0,7953	0,7895	0,8012	0,8304	0,71
 Invertébrés (EQR IBGA)	0,2031	0,57142	0,78571	0,5	0,92858	0,9286	0,64

- Confirme le « bon état » physico-chimique de la Marne
- Traduit la présence de pollutions persistantes et une hydromorphologie entravée

## La MARNE:

### Éléments biologiques :

➤ Indice Poisson Rivière (IPR) : 4 stations de Gournay à Maisons-Alfort (données SIAAP)

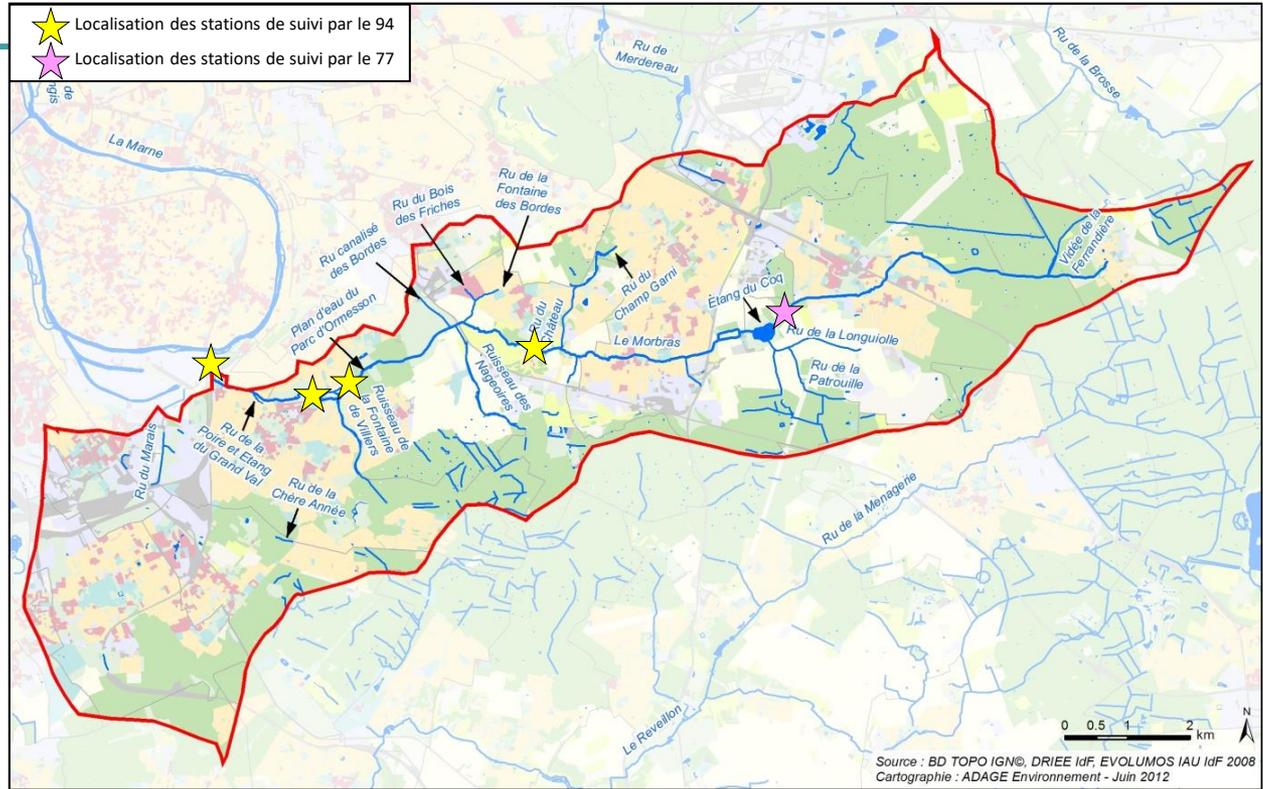


- Maintien du « bon état » et amélioration continue de la diversité des espèces
- Apparition du brochet (espèce repère) et d'espèces sensibles
- Répartition des espèces encore très déséquilibrée avec une majorité d'espèces peu sensibles (52 % de Gardons, 17% de Chevesne)



## Le MORBRAS:

5 points de suivi  
(CD94 et CD77)



Le Morbras à Roissy



Le Morbras à La-Queue-en-Brie



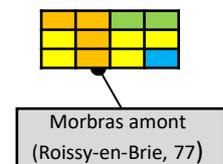
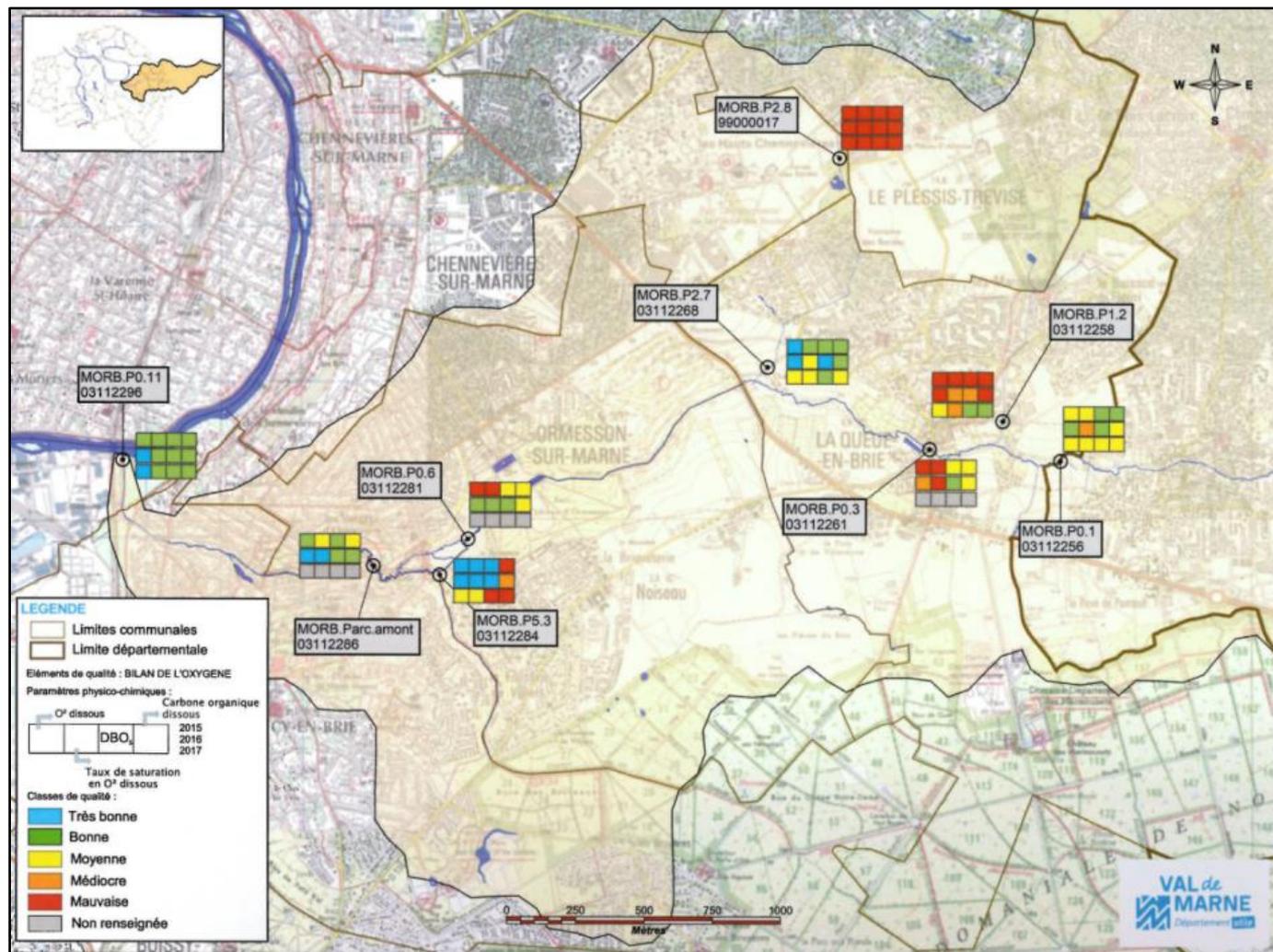
Le Morbras à Sucy



## Le MORBRAS:

### Paramètres physico-chimiques (2015-2017) :

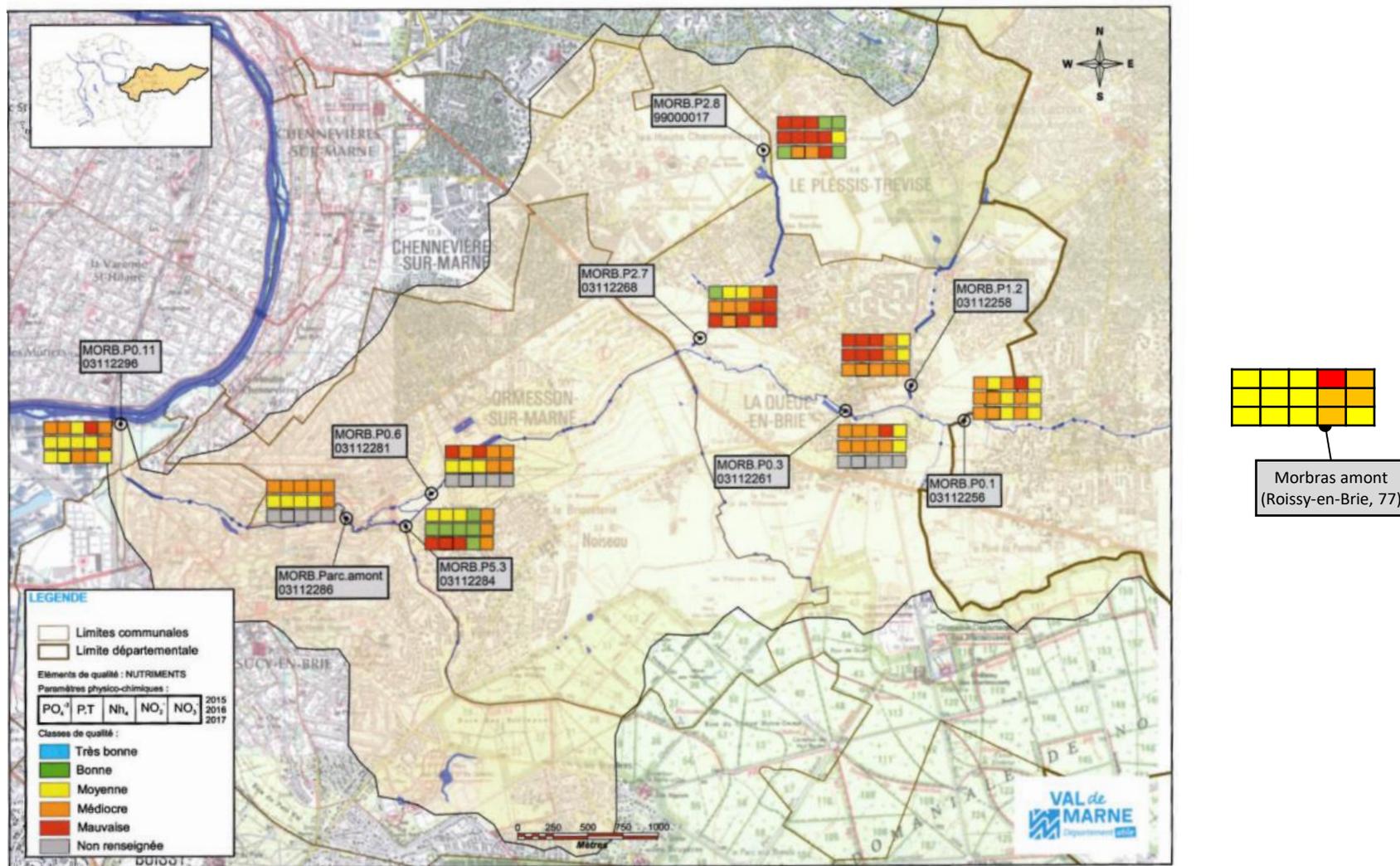
- Oxygène : hétérogène à l'amont ; « bon état » à l'aval



## Le MORBRAS:

Paramètres physico-chimiques (2015-2017) :

➤ Nutriments : état « moyen » à « mauvais »



## Le MORBRAS:

### Éléments biologiques :

Station de La-Queue-en-Brie		2010	2011	2012	2013	2016	2019
	Indice invertébrés (IBG-DCE)	03/20	06/20	05/20	05/20	06/20	06/20
	Indice Diatomées (IBD)	10,5/20	11,1/20	11,6/20	11,1/20	12,4/20	12,6
	Indice Poissons (IPR)	-	-	-	46,8	aucun poisson	-
Station de Sucy-en-Brie		2010	2011	2012	2013	2016	2019
	Indice invertébrés (IBG-DCE)	11/20	07/20	11/20	11/20	10/20	09/20
	Indice Diatomées (IBD)	13,3/20	14,1/20	14,3/20	13/20	14,3/20	13,3/20
	Indice Poissons (IPR)	-	-	-	27,7	24,8	25,7

- Des résultats globalement « mauvais » à « moyen »
- Une amélioration à l'aval
- Cela confirme les résultats physico-chimiques

## La CHANTEREINE:

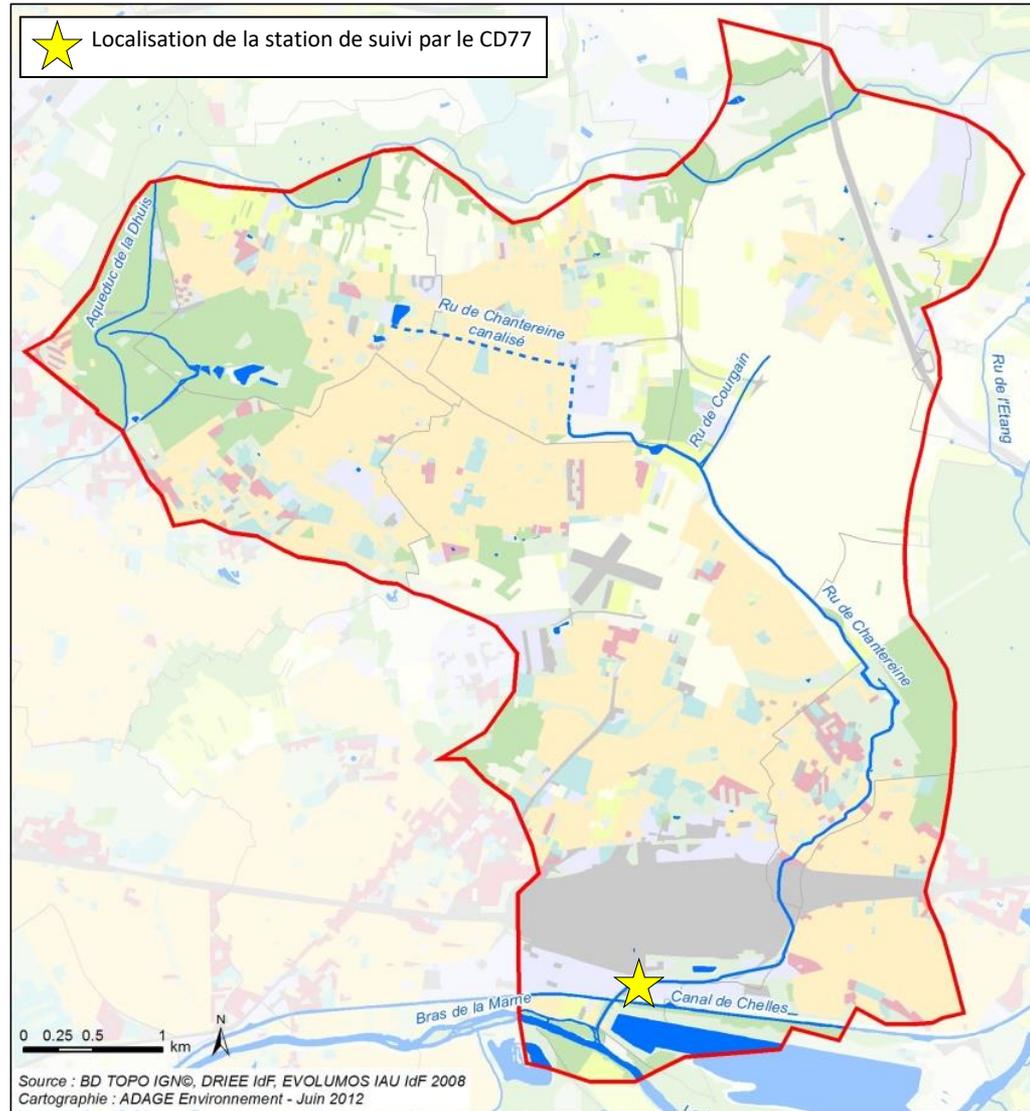
1 point de suivi par le CD77



La Chantereine à Courtry



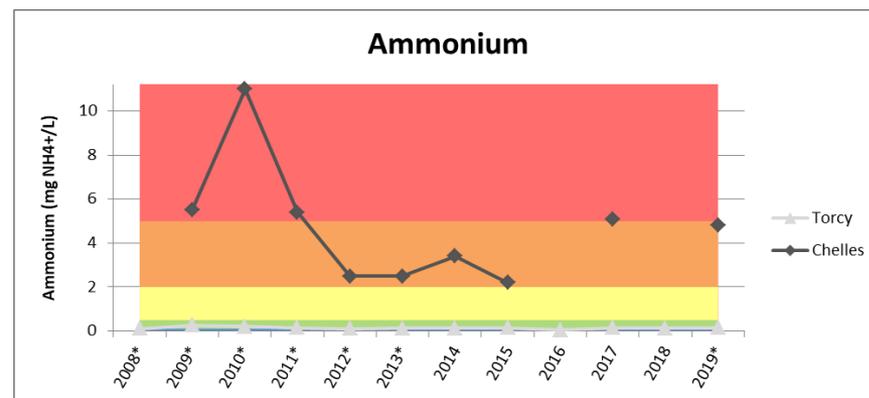
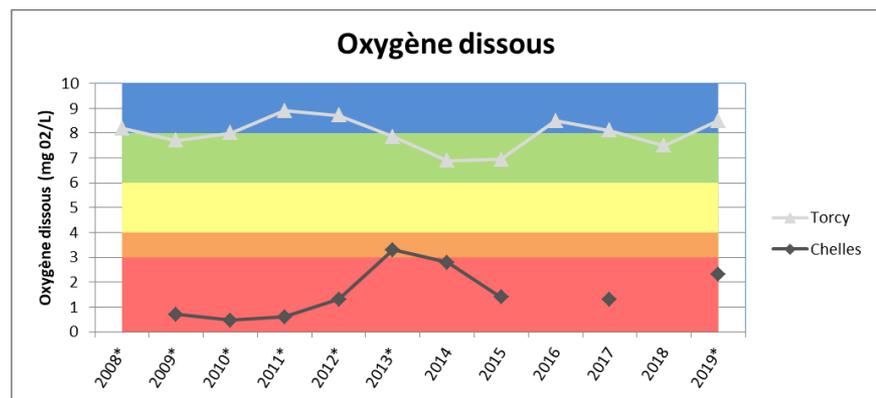
La Chantereine à Chelles



## La CHANTEREINE:

### Paramètres physico-chimiques :

- Etat « médiocre » à « mauvais » de la plupart des paramètres
- Pas d'amélioration visible



### Éléments biologiques (2019) :

- Indice Diatomées (IBD) : état « médiocre »
- Indice Invertébrés (I2M2) : état « mauvais »



## Le MERDEREAU:

1 point de suivi par le CD77



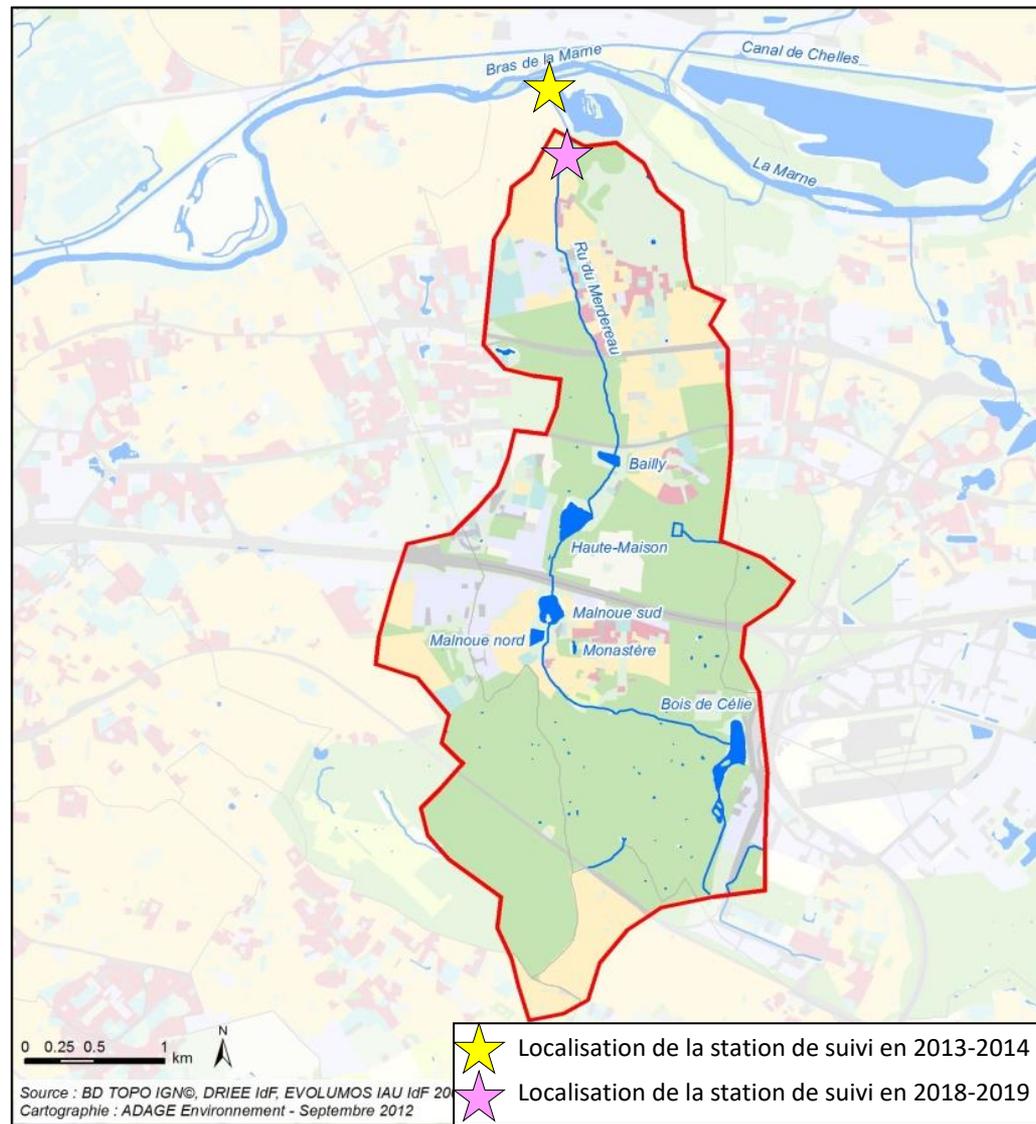
Le Merdereau à Emerainville



Le Merdereau à Champs-sur-Marne



Confluence avec la Marne



-  Localisation de la station de suivi en 2013-2014
-  Localisation de la station de suivi en 2018-2019

Source : BD TOPO IGN®, DRIEE IdF, EVOLUMOS IAU IdF 2012  
 Cartographie : ADAGE Environnement - Septembre 2012

## Le MERDEREAU:



- Données insuffisantes pour établir un bilan robuste de qualité du ru
- Ru régulièrement en assec l'été : prélèvements compliqués

### Paramètres physico-chimiques :

➤ Bilan oxygène semble satisfaisant



➤ Nutriments : résultats plus mitigés



*Le Merdereau à Champs-sur-Marne*



*Le Merdereau à Champs-sur-Marne*

## Polluants spécifiques et état chimique :

---

- On retrouve des métaux (cuivre, zinc) et des HAP sur toutes les masses d'eau. Leur origine est souvent diffuse et difficile à maîtriser.
- On retrouve également 1 pesticide (diflufénicanil) régulièrement sur les affluents



## Pour conclure :

- La qualité d'eau de la **Marne** s'est améliorée et se maintient à un « **bon état** »  
Les données biologiques montrent des **pollutions persistantes**
  - ➔ Les efforts sont à poursuivre pour atteindre un bon potentiel écologique
- Les **affluents** présentent une **qualité d'eau dégradée** et une **hydromorphologie altérée** ; et parfois un manque de données.
  - ➔ Leurs études globales prévues au contrat permettront d'identifier et prioriser les actions à mener

Pêche électrique 2016



Joinville 2017





# Reconquérir une eau de qualité « baignade » en Marne : enjeux et perspectives pour le territoire

**Aurélie JANNE**, Directrice

*Syndicat Marne Vive*

# SOMMAIRE

1. La reconquête de la baignade en Marne
2. Les études et les actions menées de 2015 à 2021
  - 2.1. L'acquisition des connaissances sur la qualité bactériologique de la Marne
  - 2.2. L'analyse des sources d'apports bactériologiques
3. 2021-2024 : les « profils de baignade », une démarche constructive pour la Marne

# SOMMAIRE

1. La reconquête de la baignade en Marne
2. Les études et les actions menées de 2015 à 2021
  - 2.1. L'acquisition des connaissances sur la qualité bactériologique de la Marne
  - 2.2. L'analyse des sources d'apports bactériologiques
3. 2021-2024 : les « profils de baignade », une démarche constructive pour la Marne

# 1. La reconquête de la baignade en Marne

- Le SAGE a retenu à l'unanimité l'objectif de retour de la baignade en Marne en 2022, décliné en 5 dispositions :

2.4.1	Analyser l'impact des rejets d'assainissement sur la dynamique bactériologique de la Marne, en lien avec la définition des secteurs prioritaires pour la baignade
2.4.2	Rechercher, faire connaître et inciter à la mise en œuvre de moyens techniques, permettant d'atteindre la qualité de l'eau requise pour la baignade
5.3.1	Renforcer la notoriété de la Marne « rivière baignable », par des actions de communication sur le territoire Marne Confluence et au-delà
5.3.2	Identifier des sites de baignade, en définir les modalités d'aménagement et de gestion, et les ouvrir au public
5.3.3	Définir les nouvelles règles de l'usage « baignade » et les conditions de leur mise en œuvre, et de leur compatibilité avec les autres usages et les milieux

- Le rôle de Marne Vive, par ses missions statutaires et son rôle d'animation du SAGE :
  - **Accompagner ses membres et les communes** dans l'amélioration de la qualité de la Marne en vue de l'ouverture des baignades
  - **Assurer le lien avec les partenaires techniques et financiers et les services de l'Etat pour identifier et mettre en œuvre les procédures de suivi, de connaissances et de contrôle, préalables aux ouvertures (sur le volet qualité de l'eau)**

# 1. La reconquête de la baignade en Marne

- Création d'un comité de pilotage « *Qualité de la Marne et baignade* » en 2013 composé des producteurs de données « Qualité » (producteurs d'eau, Etat, Départements, SIAAP), des maîtres d'ouvrage « Assainissement », de scientifiques et des communes candidates. Il est réuni annuellement.
- Il permet **d'informer** le territoire sur l'avancée de la démarche sur la Marne et des travaux de recherches, et **d'enrichir** les études portées par Marne Vive par une association des parties
- **Le contrat Marne Confluence 2018-2023** « *Pour la reconquête de la biodiversité, la baignade en Marne et l'eau dans la ville* » : une contractualisation entre 19 entités porteuses de projets / partenaires et 3 financeurs ; contient des actions assainissement



# 1. La reconquête de la baignade en Marne

- Une démarche sur la Marne intégrée **au niveau métropolitain**, dans le cadre des travaux du comité de pilotage « Qualité de la Seine et de la Marne » piloté par la Préfecture de Région et la Ville de Paris et des Groupes de Travail associés

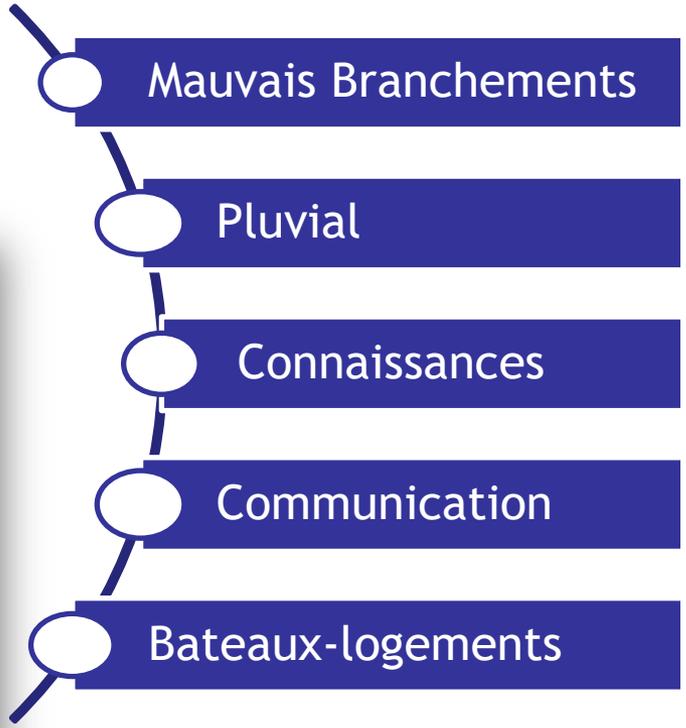
**17 Ancienne baignade municipale de Saint-Maurice**

Commune : Saint-Maurice  
EPT : Paris Est Marne et Bois  
Typologie de baignade : Bord de quai / Sur le quai  
Typologie de berge : Berge naturelle ou végétalisée / Berge artificialisée, végétalisée ou non

Site : Ponctuel  
Accessibilité : Transport Ensemble, Ecole Vétérinaire Alfred, Transport à TCSP RINag  
Trafic fluvial en moyenne 30 000 bat./an  
Point de rep / Point d'asp

Contexte : 1 lieu de baignade par le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris

○ Ancien site de baignade  
 ○ Nouveau site de baignade  
 ● Baignade en bord de quai  
 ● Baignade en cours d'eau  
 ● Baignade sur le quai



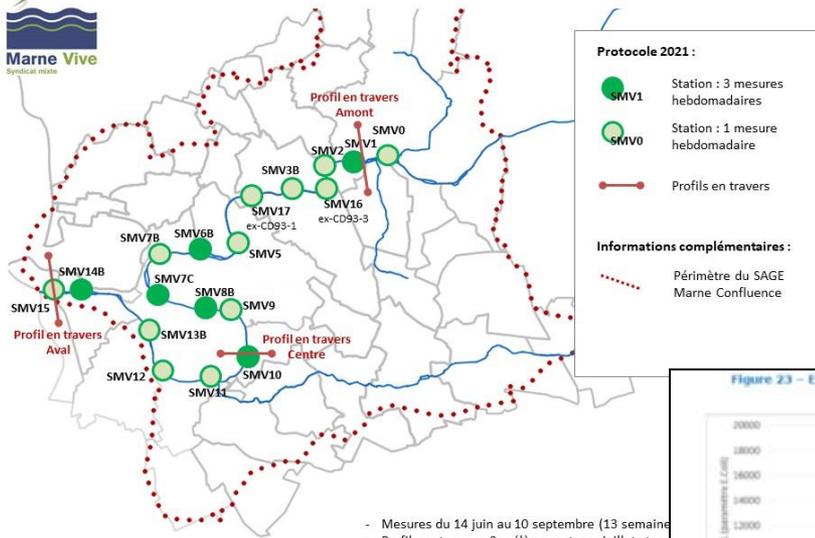
# SOMMAIRE

1. La reconquête de la baignade en Marne
2. Les études et les actions menées de 2015 à 2021
  - 2.1. L'acquisition des connaissances sur la qualité bactériologique de la Marne
  - 2.2. L'analyse des sources d'apports bactériologiques
3. 2021-2024 : les « profils de baignade », une démarche constructive pour la Marne

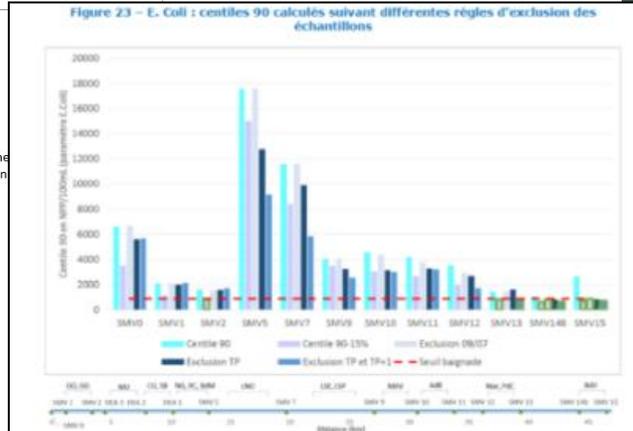
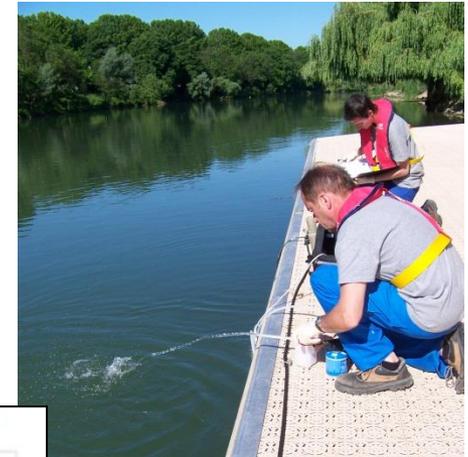
# 2.1. L'acquisition des connaissances sur la qualité bactériologique de la Marne



PROTOCOLE DE MESURES BACTERIOLOGIQUES EN MARNE – ÉTÉ 2021



- Mesures du 14 juin au 10 septembre (13 semaines)  
 - Profils en travers : 2 prélèvements en juillet et en



- Des mesures de qualité bactériologiques sont menées chaque été depuis 2015 (hors 2016) sur l'ensemble du territoire, avec une fréquence accrue sur des sites potentiels de baignade – plus de 300 mesures chaque été
- Les paramètres mesurés et les protocoles répondent aux exigences de la directive Baignade et de l'ARS

## 2.2 L'analyse des sources d'apports bactériologiques

- **L'assainissement** (< les apports d'eaux usées de temps sec et de temps de pluie) : étude portée en 2017, avec 2 volets :

**Analyse de la dynamique bactériologique 2015-2017**  
amont – aval et par station,  
identification des pics de pollutions 2017

**Identification des rejets sur l'ensemble du linéaire de la Marne :**

- analyse bibliographique
- mesures sur les réseaux EPT
- délimitation des quartiers d'apport correspondant
- identification, avec les services compétents, des causes possibles et de plans d'actions

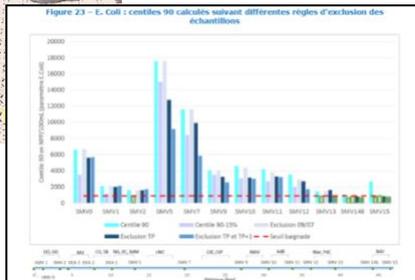
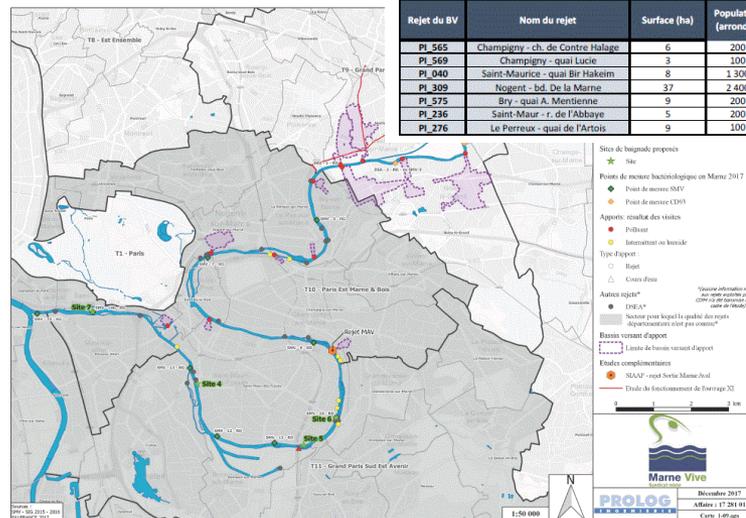


Tableau 33 - Proposition de hiérarchisation des actions à réaliser pour les apports de temps sec sous maîtrise d'ouvrage EPT10

Rejet du BV	Nom du rejet	Surface (ha)	Population (arrondissement)	Pollution par temps sec (NPP EC/))	ratio 10E09 NPP EC/)/ha	ratio 10E09 NPP EC/)/hab
PI_565	Champsigny - ch. de Centre Halage	6	200	3.80E+11	67.57	1.922
PI_569	Champsigny - quai Lucie	3	100	2.51E+10	9.26	0.251
PI_040	Saint-Maurice - quai Bir Hakeim	8	1 300	7.10E+10	8.64	0.255
PI_309	Nogent - bd. De la Marne	37	2 400	1.69E+11	4.63	0.071
PI_575	Bry - quai A. Mentienne	9	200	9.89E+09	1.06	0.049
PI_236	Saint-Maur - r. de l'Abbaye	5	200	6.43E+08	0.12	0.003
PI_276	Le Pirreux - quai de l'Artois	9	100	3.08E+08	0.04	0.003



## 2.2. L'analyse des sources d'apports bactériologiques

- Travaux de recherche portés avec le LEESU (stages M2 2019) :
  - Identification de l'origine des bactéries humaines / animales à Gournay
  - Analyse des données Marne Vive 2015-2019 : détermination d'une **durée de retour à une concentration moyenne** pour les stations de Saint-Maurice et Saint-Maur, après une pluie ou une pollution
  - **Analyse de vitesse de mortalité** d'un groupe de bactéries E.coli, simulation d'une pollution : expérimentation menée à Saint-Maurice
- Travaux de recherche portés avec le MNHN (stage M2 2020) :
  - Mise en place d'un protocole de mesures des **cyanobactéries** en Marne
  - Conciliation des usages de baignades avec le milieu naturel

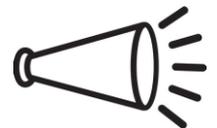
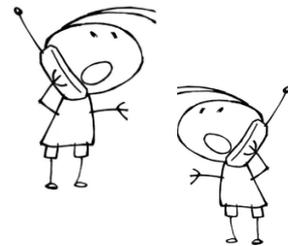
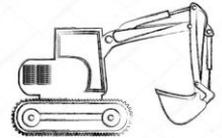
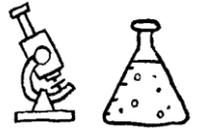


# SOMMAIRE

1. La reconquête de la baignade en Marne
2. Les études et les actions menées de 2015 à 2021
  - 2.1. L'acquisition des connaissances sur la qualité bactériologique de la Marne
  - 2.2. L'analyse des sources d'apports bactériologiques
3. 2021-2024 : les « profils de baignade », une démarche constructive pour la Marne

### 3. 2021-2024 : les profils, une démarche constructive pour la Marne

- ✓ Les profils de baignade doivent recenser et localiser l'ensemble des sources de pollutions pouvant impacter la qualité de l'eau des sites de baignade. Ils doivent également définir un plan d'actions destiné à réduire ou éliminer chacune de ces sources de pollution.
  - Un gain attendu en termes de connaissances sur les pollutions et de travaux pour obtenir une qualité d'eau maîtrisée
  - Une action impliquant les villes, les collectivités compétentes en assainissement, l'Etat : une dynamique collective, « sans regrets »
  
- ✓ Il doit également comporter un volet « Gestion des pollutions » et « Information du public »
  - La mise en place de procédures et de chaînes de décision à l'occasion de pollutions
  - Une information du public sur la qualité de l'eau, l'origine des pollutions et les actions menées, quand les baignades seront ouvertes
  
- ✓ Il constitue donc un gain en termes de connaissances, d'alertes et de communication, et d'initiatives pour améliorer la qualité de l'eau dans la durée



### 3. 2021-2024 : les profils, une démarche constructive pour la Marne

- Sur la base des analyses de la qualité de la Marne et des diagnostics des sources de pollutions établis en 2017 par Marne Vive avec ses partenaires, 5 villes du territoire se sont portées candidates :

**Saint-Maurice, Saint-Maur-des-Fossés, Champigny-sur-Marne,  
Nogent-sur-Marne, Chelles.**

- Une démarche règlementaire, dont l'approche, la méthodologie et les attendus sont riches d'apports pour le territoire
  - Un marché piloté par Marne Vive en groupement de commande avec les 5 Villes
  - Notification effectuée début Novembre 2021 – 550 000€ TTC – Aides sollicitées AESN
  - Groupement Prolog Ingénierie – Espelia – Seban & Associés / Semeru

### 3. 2021-2024 : les profils, une démarche constructive pour la Marne

Novembre 2021

#### Phase 1 Etat des lieux : identification des pollutions

- **Bibliographie** - Echanges
- Recherche de **données** (plans des réseaux, occupation des sols, fonctionnement de l'assainissement, qualité d'eau)
- Forfait de **mesures complémentaires** sur les sites de baignade (dispersion des bactéries)

Avril 2022

#### Phase 2 Diagnostic et modélisation hydrodynamique

- **Modéliser le fonctionnement de la Marne et des réseaux**, par temps sec et par temps de pluie
- Forfait de **mesures complémentaires sur les rejets** mal connus
- **Localiser les rejets** impactant les sites et les **conditions de rejet**

Novembre 2022

#### Phase 3 Mesures de gestion : plan d'actions

- Identifier, avec les collectivités compétentes, **les travaux d'assainissement à engager** pour atteindre la qualité d'eau de baignade par site
- **Etablir une procédure de gestion** des pollutions <72h

#### Phase 4

#### Mission Transversale

- Identifier des **perspectives pour l'Objectif Baignade 2022**
- Obtenir des **REX sur l'information** du public
- Disposer **d'éléments réglementaires et juridiques** (responsabilité)



# Propositions des pistes de travail potentielles

## Liens avec les dispositions du PAGD du SAGE

**Laura CLAVE**, Animatrice du SAGE Marne Confluence

Syndicat Marne Vive

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

**Sous-objectif 2.1** : Fiabiliser le fonctionnement de l'ensemble des systèmes d'assainissement pour supprimer les rejets permanents de temps sec et réduire les rejets de temps de pluie

- **D 211** Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence **les schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.
- **D 212 Identifier les secteurs d'assainissement d'interventions prioritaires** au regard des objectifs du SAGE.
- **D 213 Accélérer la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.
- **D 214 Rénover, réhabiliter et restructurer les réseaux d'assainissement et leurs ouvrages associés**, et plus généralement engager une gestion patrimoniale des équipements par un renouvellement adapté.
- **D 215 Encourager les gestionnaires d'assainissement à porter à la connaissance de la CLE toutes les interventions sur les réseaux et les ouvrages**, dans le cadre du suivi de la qualité des cours d'eau.
- **D 216 Prendre en compte dans les documents d'urbanisme les capacités effectives des dispositifs d'assainissement et les impacts cumulés** que peuvent supporter les milieux récepteurs.

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

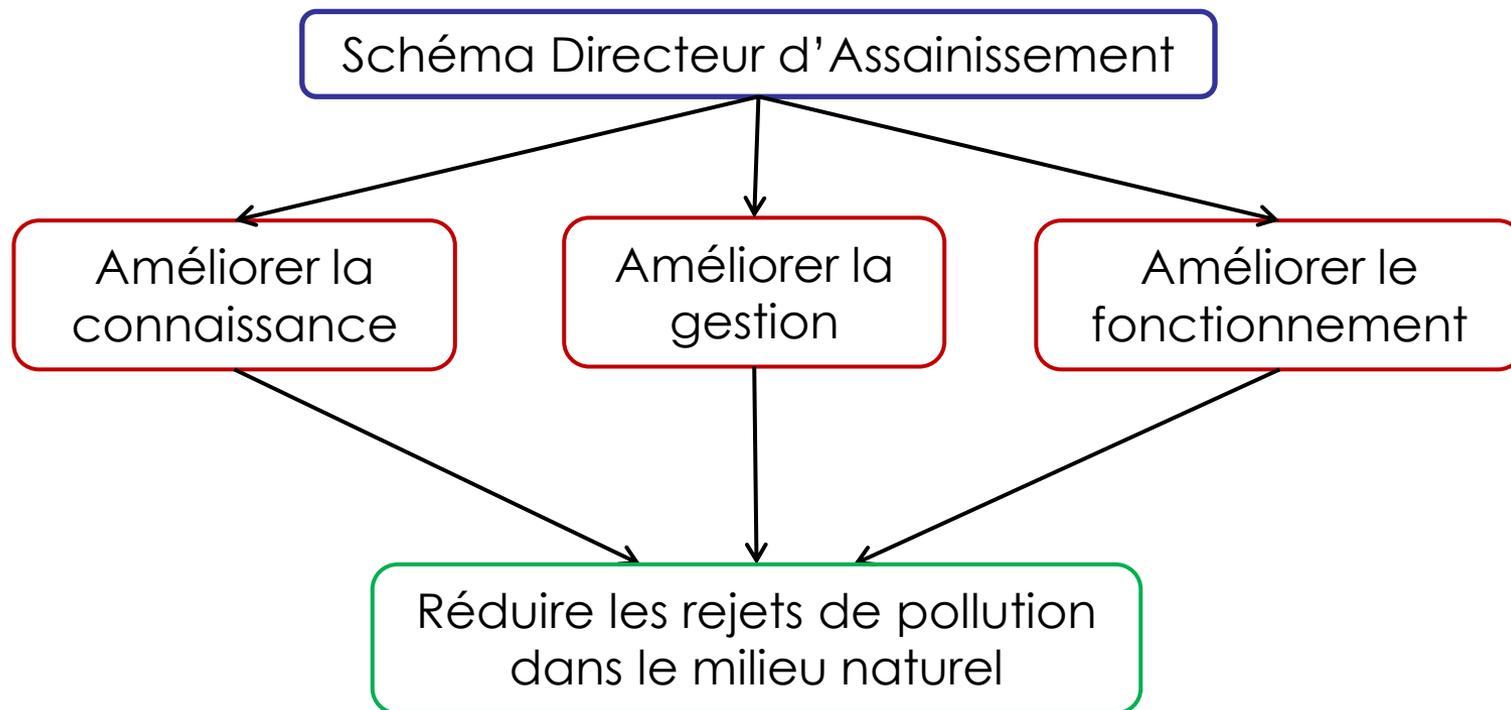
**Sous-objectif 2.1** : Fiabiliser le fonctionnement de l'ensemble des systèmes d'assainissement pour supprimer les rejets permanents de temps sec et réduire les rejets de temps de pluie

- **D 211** Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence **les schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.
- **D 212** Identifier les secteurs d'assainissement d'interventions prioritaires au regard des objectifs du SAGE.
- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.
- **D 214** Rénover, réhabiliter et restructurer les réseaux d'assainissement et leurs ouvrages associés, et plus généralement engager une gestion patrimoniale des équipements par un renouvellement adapté.
- **D 215** Encourager les gestionnaires d'assainissement à porter à la connaissance de la CLE toutes les interventions sur les réseaux et les ouvrages, dans le cadre du suivi de la qualité des cours d'eau.
- **D 216** Prendre en compte dans les documents d'urbanisme les capacités effectives des dispositifs d'assainissement et les impacts cumulés que peuvent supporter les milieux récepteurs.

**Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2**

- **D 211** Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence **les schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.

Pour rappel :



## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 211** Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence **les schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.

### Le SAGE avait relevé:

- Les préconisations de travaux des SDA n'étaient pas toujours prises en compte;
- Manque de cohérence à l'échelle du BV.

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 211** Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence **les schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.

### Le SAGE avait relevé:

- Les préconisations de travaux des SDA n'étaient pas toujours prises en compte;
- Manque de cohérence à l'échelle du BV.

### Le SAGE avait demandé:

- Mise à jour des SDA;
- Rajout de certains éléments permettant leur cohérence;
- Le suivi de l'avancement des SDA par le SMV.



# Point d'avancement sur les Schémas Directeurs d'Assainissement

**Charlotte MORIN**, Animatrice Contrat Eau et Climat Marne Confluence

*Syndicat Marne Vive*

## Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) :

SDA sur le territoire du SAGE :

Structure	Phase du SDA
SIAAP	SDA DCE : mise en œuvre SDA Baignade : élaboration
Départements (77, 93, 94)	Mise en œuvre
EPT Est Ensemble	Mise en œuvre
EPT GPGE et PEMB	Elaboration
EPT GPSEA et CAPVM	Réflexion/préparation pour intégrer la demande d'intercommunalité

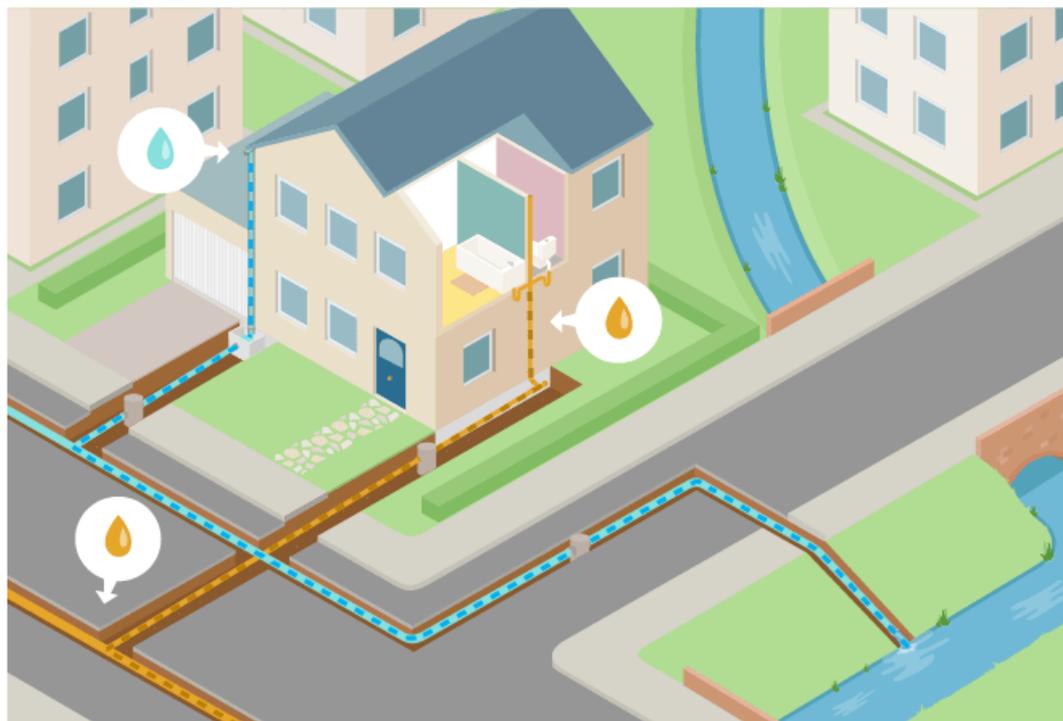
Suivi des SDA intercommunaux par le SMV dans le cadre du Contrat Eau et Climat Marne Confluence 2018-2023 pour une intégration des objectifs du SAGE :

- Prise en compte des bassins versants amont et aval
- Réalisation de mesures par temps de pluie
- Favoriser la gestion des eaux pluviales à la source
- Transmission des données disponibles (notamment bactériologiques)

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

Pour rappel :



 Eaux pluviales

 Eaux usées

BRANCHEMENT CONFORME

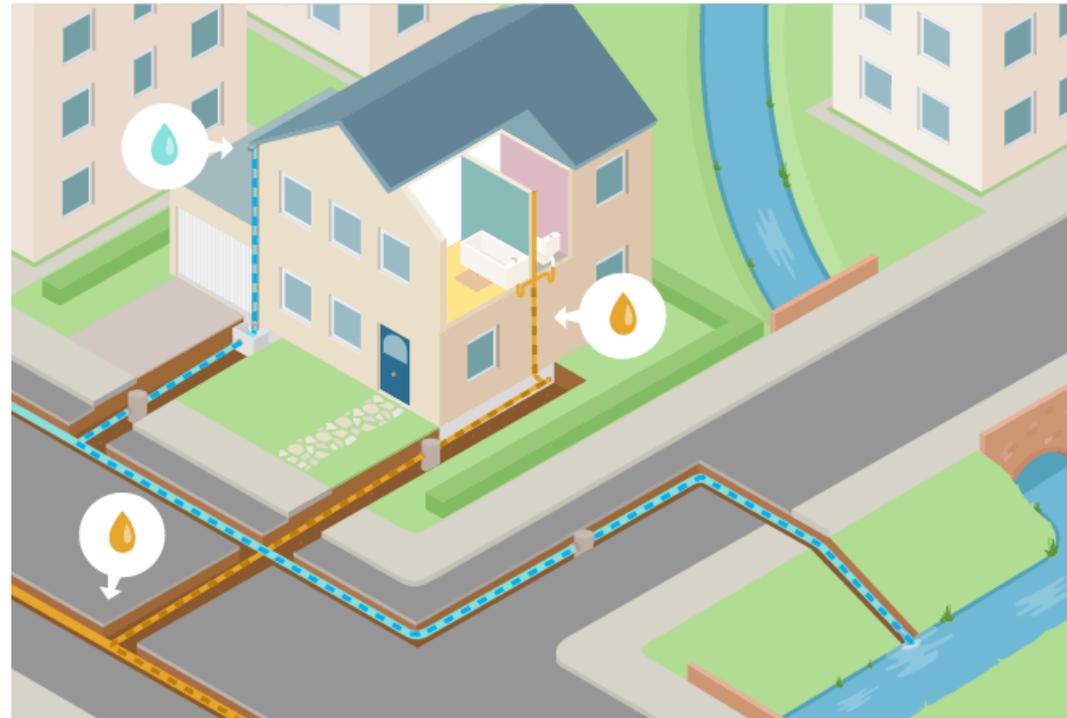
## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

Pour rappel :

Les eaux pluviales sont déversées dans un cours d'eau ou infiltrées.

Les eaux usées sont traitées en station d'épuration.



Eaux pluviales

Eaux usées

BRANCHEMENT CONFORME

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

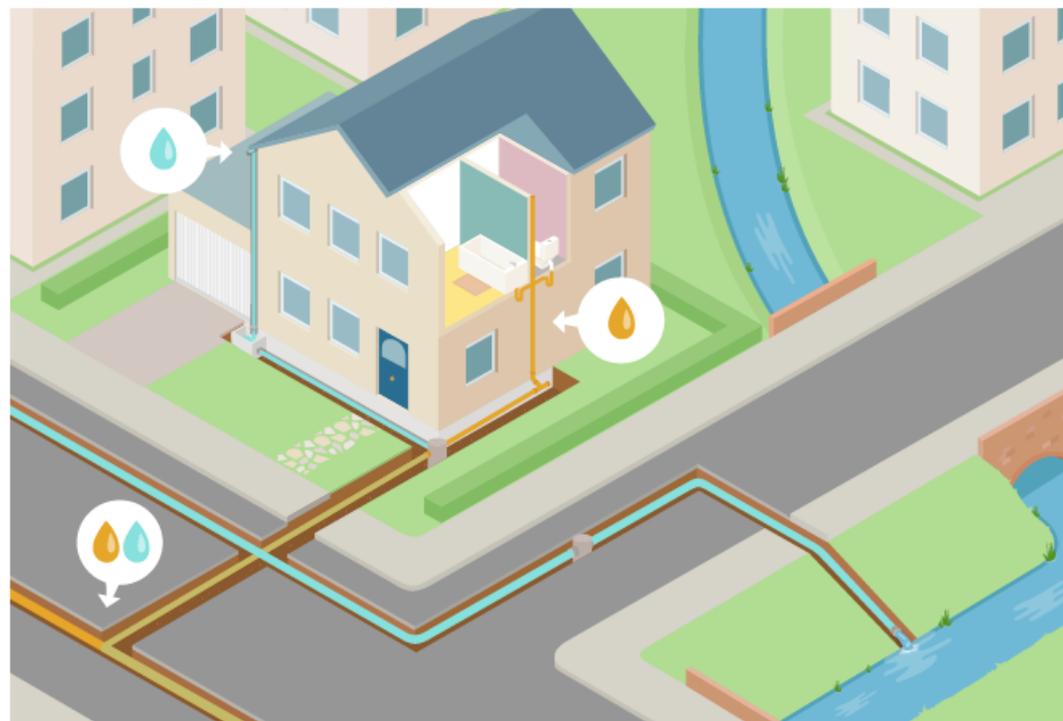
- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

Pour rappel :

Eaux pluviales rejoignent **eaux usées**



Risque de **surcharge** et **dysfonctionnement** de la station d'épuration



Eaux pluviales

Eaux usées

BRANCHEMENT NON-CONFORME EAUX PLUVIALES DANS LES EAUX USÉES

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

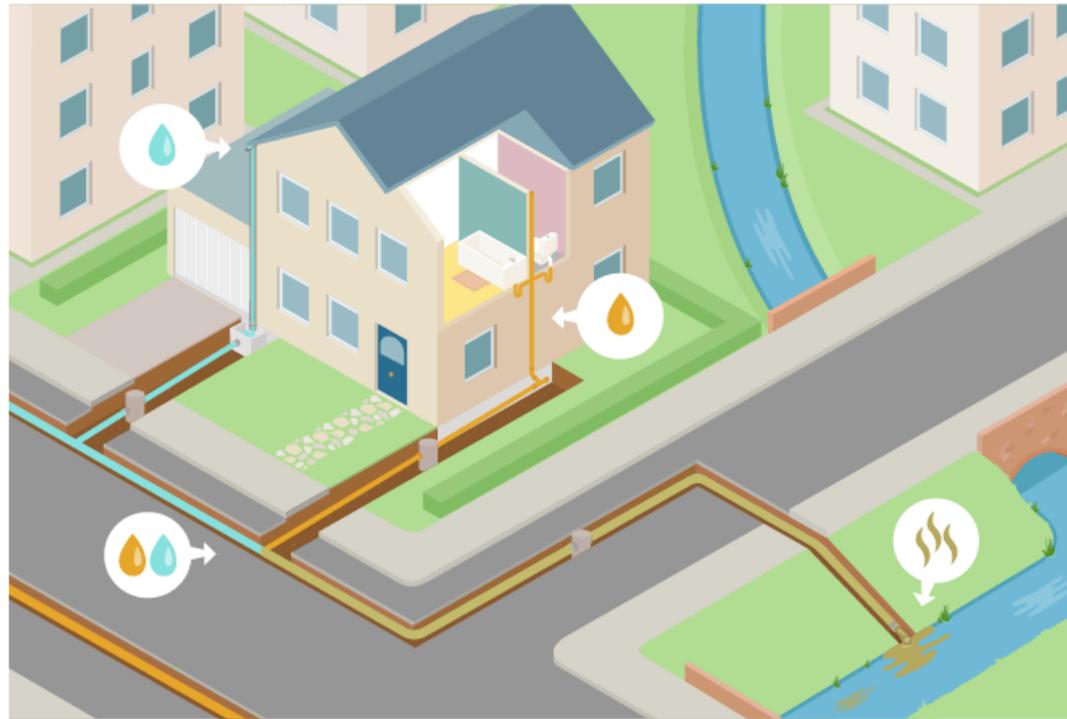
- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

Pour rappel :

Eaux usées  
rejoignent  
Eaux pluviales



Les **eaux usées** sont rejetées dans le cours d'eau sans aucun traitement.



Eaux pluviales

Eaux usées

Pollution

BRANCHEMENT NON-CONFORME EAUX USÉES DANS LES EAUX PLUVIALES

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

### Le SAGE avait relevé:

- Taux de conformités et de mise en conformité très disparates;
- Taux de contrôle annuel de 4% en moyenne

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

### **Le SAGE avait relevé:**

- Taux de conformités et de mise en conformité très disparates;
- Taux de contrôle annuel de 4% en moyenne

### **Le SAGE avait demandé:**

- Réalisation de contrôle de conformité: minimum **5,5% par an**;
- Mise en conformité effective des raccordements non conformes: **2/3 en 3 ans**;
- Intégration dans les procédures de contrôle de l'indication simple de la conformité EU/EP;
- Priorisation des secteurs à contrôler en s'appuyant sur les SDA et sur les secteurs d'assainissement prioritaires;
- Fournir à la CLE un bilan annuel des actions de contrôle et de mise en conformité.



# Point d'avancement sur la mise en conformité des branchements

**Charlotte MORIN**, Animatrice Contrat Eau et Climat Marne Confluence

*Syndicat Marne Vive*

## Mise en conformité des branchements :

---

Action prioritaire inscrite au Contrat Eau et Climat Marne Confluence 2018-2023 :

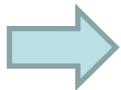
« Mise en conformité d'au moins **5 000** branchements en domaine privé, dont **2 000** à mi-parcours, sur l'ensemble des réseaux concernés et tous maîtres d'ouvrages concernés. »

Mise en place progressive du suivi des indicateurs à partir de 2018 :

- Nécessité d'une démarche et d'un outil de suivi
- Nécessité de données homogènes

Sur 2018-2020 : environ 1000 branchements mis en conformité

Mais indicateur à considérer comme une tendance car recensements hétérogènes, non exhaustifs sur l'intégralité du territoire



Pour 2021 : l'intégralité des collectivités aura des conventions de mandat avec l'AESN, ce qui permettra de faciliter le suivi et la mise en œuvre.

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

- **D 211** Réaliser, mettre à jour et mettre en cohérence **les schémas directeurs d'assainissement**, puis organiser leur suivi.
- **D 213** Accélérer **la mise en conformité des raccordements domestiques**, notamment dans les secteurs où les anomalies ont un impact majeur sur la qualité des cours d'eau au regard des objectifs du SAGE.

### Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un suivi régulier et complet des principaux indicateurs de l'optimisation du fonctionnement de l'assainissement</li> <li>- Améliorer la connaissance des rejets et de leurs impacts à l'échelle du SAGE</li> <li>- Evaluer les efforts et les marges de progrès pour en rendre compte à la CLE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SMV</li> <li>- Services de l'Etat</li> <li>- Gestionnaires réseaux assainissement</li> <li>- Départements</li> <li>- Agence de l'eau</li> <li>- Producteurs d'eau potable</li> </ul>

**Piste de travail B:** Elaboration d'un observatoire de la qualité de l'eau, avec des réflexion sur son contenu, sa forme, le(s) porteur(s) et sur la manière dont il pourrait être diffusé

- **D 215** Encourager les gestionnaires d'assainissement à **porter à la connaissance de la CLE toutes les interventions sur les réseaux et les ouvrages**, dans le cadre du suivi de la qualité des cours d'eau
- **D 221 Améliorer la connaissance et la surveillance de la qualité des eaux rejetées par temps de pluie dans les cours d'eau** du territoire en vue notamment du retour à la baignade
- **D 231 Améliorer la connaissance et la surveillance sur les micropolluants** pour orienter les actions à mettre en place
- **D 321** Suivre et évaluer la **biodiversité commune et patrimoniale de la Marne** (faune, flore, habitats)
- **D 612 Développer le suivi et l'évaluation continue des objectifs du SAGE** au regard des dynamiques territoriales, en s'appuyant notamment sur un tableau de bord et un observatoire
- **D 623** Mobiliser et responsabiliser les **usagers, les citoyens, les riverains et leurs relais associatifs** en leur conférant un rôle de « **gardiens de l'eau** » et d'« **acteurs du SAGE** » au quotidien

**Piste de travail B:** Elaboration d'un observatoire de la qualité de l'eau, avec des réflexions sur son contenu, sa forme, le(s) porteur(s) et sur la manière dont il pourrait être diffusé

**Dispositions associées:** D 215 ; D 221 ; D 231 ; D 321 ; D 612 ; D 623

## Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaitre la qualité de l'eau</li> <li>- Identifier tous les producteurs de données et les manques éventuels</li> <li>- Repérer ce qui influe sur cette qualité</li> <li>- Partager les connaissances et les données afin d'améliorer la qualité de l'eau</li> <li>- Mise à jour régulière</li> <li>- Communication régulière des bilans de l'Observatoire à la CLE, voire aux citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SMV</li> <li>- AESN</li> <li>- Services de l'Etat</li> <li>- Gestionnaires réseaux assainissement</li> <li>- Départements</li> <li>- Producteurs d'eau potable</li> <li>- Fédérations de pêche</li> <li>- Syndicat de rivières</li> <li>- ...</li> </ul>

**Piste de travail C:** Mise en place d'une procédure d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT « Pollutions ponctuelles »)

**Sous-objectif 6.2 :** Mobiliser les collectivités, les usagers de l'eau, les citoyens et leurs relais associatifs pour rendre le SAGE opérationnel

- **D 623 Mobiliser et responsabiliser les usagers, les citoyens, les riverains et leurs relais associatifs** en leur conférant un rôle de « gardiens de l'eau » et d'« acteurs du SAGE » au quotidien

## Piste de travail C: Mise en place d'une procédure d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT « Pollutions ponctuelles »)

**Sous-objectif 6.2** : Mobiliser les collectivités, les usagers de l'eau, les citoyens et leurs relais associatifs pour rendre le SAGE opérationnel

- **D 623 Mobiliser et responsabiliser les usagers, les citoyens, les riverains et leurs relais associatifs** en leur conférant un rôle de « gardiens de l'eau » et d'« acteurs du SAGE » au quotidien

**Sous-objectif 6.3** : Renforcer les liens entre la structure porteuse et les services de l'Etat, notamment de police, pour aider au respect conjoint des procédures réglementaires liées à l'eau et aux milieux, et des objectifs du SAGE

- **D 631 S'appuyer sur** les services de l'Etat, et plus particulièrement **la police de l'eau**, pour faire **progresser les objectifs du SAGE**



**CT Qualité de 2019** avait soulevé l'importance de créer un **GT « Pollutions ponctuelles »**



# Point d'information Groupe de Travail « Pollutions ponctuelles »

**Laura CLAVE**, Animatrice du SAGE Marne Confluence

*Syndicat Marne Vive*

## GT « Pollutions ponctuelles »

---

Réunion le **8 juillet 2021**

Présents:

### Collectivités

- CA PVM
- EPT GPGE
- EPT PEMB
- MGP
- CD94
- DEA 93
- SIAAP
- SMAM

### Services de l'Etat

- DDT 77
- DRIEAT
- VNF
- SDIS 77

### Eau potable

- SEDIF
- Eau de Paris

### Privés

- VEOLIA  
(déléguataire  
CA PVM)

## GT « Pollutions ponctuelles »

Réunion le **8 juillet 2021**

Pour chaque acteur, nous avons pointé:

Le **type d'entité** représenté

La nature de l'**habilitation**

L'**alerte** (qui appelle)

**Périmètre de l'intervention** (quel bassin versant ? Marne ou/et affluents)

**Limite géographique** (ex : Marne dans le 93)

**Procédure communiquée au grand public** (Mail, numéro, interface dédiée)

**Traitement de l'alerte**

**Reporting** (à qui ? Services de l'Etat, SMV, personne qui a appelé)

**Enregistrement** (BD, transmission)

**Type de pollutions** en générale à traiter

# GT « Pollutions ponctuelles »

---

Réunion le **8 juillet 2021**

Ce qui a été identifié à l'issue de la réunion:

### Manques

- Difficulté d'obtenir les détails de la pollution
- Problème de suivi car changement de personnel
- Qui contacter ?
- Qui faire intervenir ?
- Astreintes pas toujours connues
- Quelle suite après une plainte auprès de la justice?
- Pas suffisamment de personnels habilités

## GT « Pollutions ponctuelles »

Réunion le **8 juillet 2021**

Ce qui a été identifié à l'issue de la réunion:

### Manques

- Difficulté d'obtenir les détails de la pollution
- Problème de suivi car changement de personnel
- Qui contacter ?
- Qui faire intervenir ?
- Astreintes pas toujours connues
- Quelle suite après une plainte auprès de la justice?
- Pas suffisamment de personnels habilités

### Besoins / fortes attentes

- Bonne cohérence sur le territoire
- Connaître impact sur les différents usages
- Affiner la chaîne d'alerte
- Suivi pollution dans milieu naturel
- Communication élargie à préciser voire formaliser
- Plus de contacts avec communes riveraines
- Pilote pour informer tous les acteurs
- Partage des moyens

## GT « Pollutions ponctuelles »

Réunion le **8 juillet 2021**

Ce qui a été identifié à l'issue de la réunion:

### Manques

- Difficulté d'obtenir les détails de la pollution
- Problème de suivi car changement de personnel
- Qui contacter ?
- Qui faire intervenir ?
- Astreintes pas toujours connues
- Quelle suite après une plainte auprès de la justice?
- Pas suffisamment de personnels habilités

### Besoins / fortes attentes

- Bonne cohérence sur le territoire
- Connaître impact sur les différents usages
- Affiner la chaîne d'alerte
- Suivi pollution dans milieu naturel
- Communication élargie à préciser voire formaliser
- Plus de contacts avec communes riveraines
- Pilote pour informer tous les acteurs
- Partage des moyens

### Projets de livrables

- Cartographie gestionnaires/partenaires et numéro à appeler
- Listing des entités intervenantes
- Détails des procédures d'alerte existantes et de celles à coordonner

## Piste de travail C: Mise en place d'une procédure d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT « Pollutions ponctuelles »)

- **D 623 Mobiliser et responsabiliser les usagers, les citoyens, les riverains et leurs relais associatifs** en leur conférant un rôle de « gardiens de l'eau » et d'« acteurs du SAGE » au quotidien
- **D 631 S'appuyer sur** les services de l'Etat, et plus particulièrement **la police de l'eau**, pour faire **progresser les objectifs du SAGE**

### Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarification voire enrichissement des procédures existantes</li> <li>- Identification des manques et des besoins et réponses</li> <li>- Lien entre les citoyens, les collectivités et l'Etat sur la qualité de la rivière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SMV</li> <li>- Collectivités (villes, assainissement)</li> <li>- Services de l'Etat</li> <li>- Fédérations de pêche</li> <li>- Producteurs d'eau</li> <li>- Pompiers</li> </ul>

Travail à lier avec la CT « Conciliation des usages »

## Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

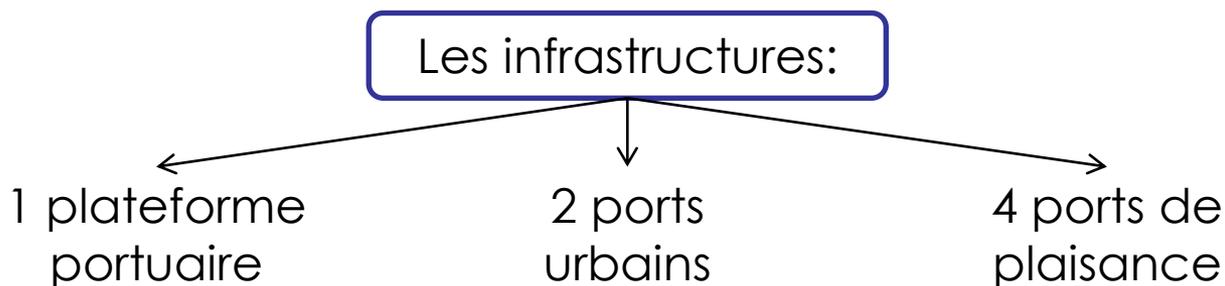
**Sous-objectif 2.3** : Promouvoir les actions à la source pour réduire les pollutions diffuses, les substances dangereuses, les micropolluants et les polluants émergents

- **D234** Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

**Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires**

- **D234** Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

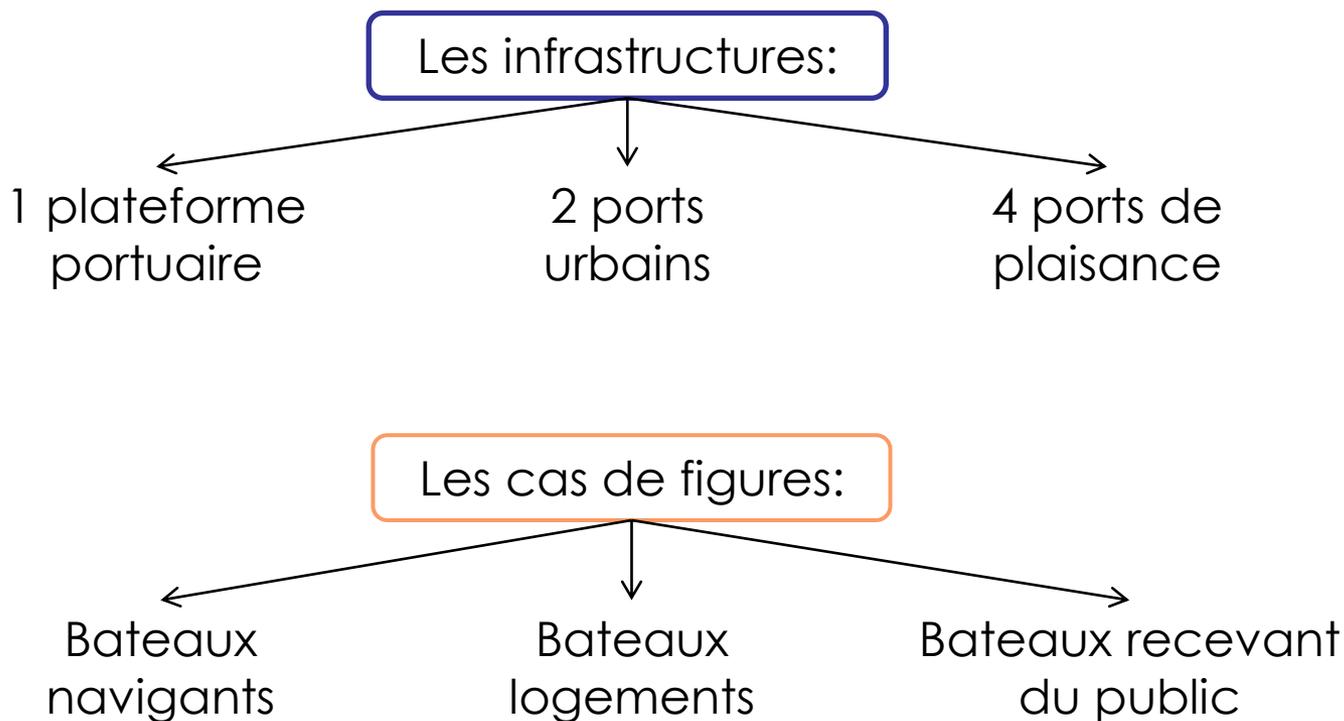
Contexte:



## Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

- **D234** Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

Contexte:



## Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

- **D234** Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

### Le SAGE avait demandé:

- Organiser des échanges pour mieux connaître le fonctionnement des ports du territoire;
- Sensibiliser les propriétaires de bateaux aux bonnes pratiques à mettre en place;
- Réaliser une étude de procédés adaptés pour l'assainissement.

## Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

- **D234** Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

### Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre à une problématique de pollution immédiate dans la rivière</li> <li>- Bénéficier de la dynamique de travail engagée à l'échelle de la Métropole</li> <li>- Suivre les pollutions</li> <li>- Améliorer la qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivités</li> <li>- Associations batelleries</li> <li>- SMV</li> <li>- VNF</li> <li>- HAROPA Ports</li> <li>- Police de l'Eau</li> </ul>



# Présentation Etude de performances de solutions alternatives pour l'assainissement des eaux usées des bateaux logements

**Raphael COLETTE**, Vice-Président

*ADHF*

## Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

- **D234** Mieux **connaître et limiter les pollutions provenant des bateaux** et installations portuaires

### Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre à une problématique de pollution immédiate dans la rivière</li> <li>- Bénéficier de la dynamique de travail engagée à l'échelle de la Métropole</li> <li>- Suivre les pollutions</li> <li>- Améliorer la qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivités</li> <li>- Associations batelleries</li> <li>- SMV</li> <li>- VNF</li> <li>- HAROPA Ports</li> <li>- Police de l'Eau</li> </ul>

## Piste de travail E: Prise en compte du changement climatique dans le SAGE ?

**Sous-objectif 3.4** : Anticiper les changements climatiques, leurs conséquences hydrologiques et leurs impacts sur la fonctionnalité des milieux, la navigation et l'eau potable

- **D341** Participer aux **travaux de l'EPTB Seine Grands Lacs et de VNF, sur l'adaptation des modalités de gestion du lac-réservoir du Der et des barrages de navigation aux changements climatiques**, et développer un processus d'information et d'alerte avec les producteurs d'eau et les communes riveraines
- **D342 Promouvoir la mise en place et soutenir le déploiement d'un programme de recherche-action sur les impacts des changements climatiques** sur les ressources en eau et les milieux aquatiques et humides associés à la Marne



# Présentation Etude globale sur l'incidence socio-économique et environnementale des étiages sévères sur le bassin amont de la Seine

**Charlotte BARBE**, Chargée de mission

*EPTB Seine Grands Lacs*

## Piste de travail E: Prise en compte du changement climatique dans le SAGE ?

- **D341** Participer aux **travaux de l'EPTB Seine Grands Lacs et de VNF**, sur **l'adaptation des modalités de gestion du lac-réservoir du Der et des barrages de navigation aux changements climatiques**, et développer un processus d'information et d'alerte avec les producteurs d'eau et les communes riveraines
- **D342 Promouvoir la mise en place et soutenir le déploiement d'un programme de recherche-action sur les impacts des changements climatiques** sur les ressources en eau et les milieux aquatiques et humides associés à la Marne

### Analyse cellule d'animation:

Aspects positifs:	Acteurs identifiés:
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les usages aux besoins futurs (eau potable, loisirs, navigation) et interroger les pressions actuelles (assainissement)</li> <li>- Anticiper la résilience du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SMV</li> <li>- Services de l'Etat</li> <li>- Agence de l'Eau</li> <li>- Producteurs d'eau potable</li> <li>- Collectivités</li> </ul>



# Atelier de travail

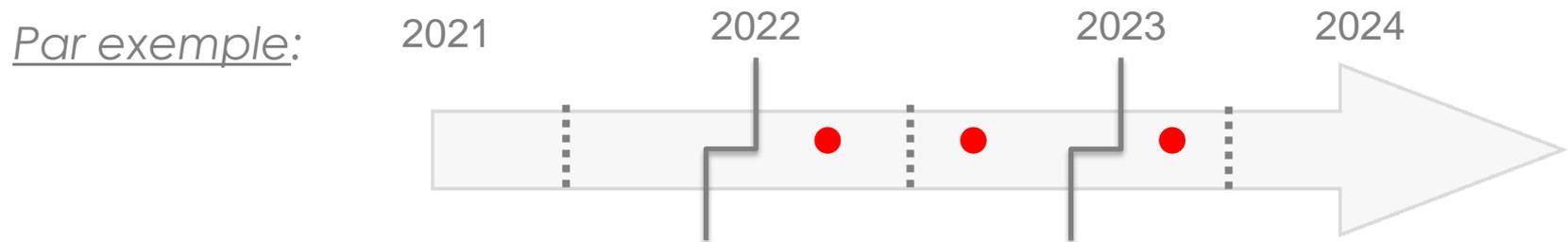
## A vos crayons !

Qu'en pensez vous ?



### Déroulé de l'atelier:

- Inscrire ses remarques sur les post-it par rapport aux **aspects positifs et apports** pour le territoire et aux **vigilances** à avoir (méthode, moyens humains, temps de mise en œuvre, partenaires incontournables, etc...)
- Mentionner les potentiels **porteurs des actions**
- Mentionner **la priorité de ces pistes** via la cartouche « calendrier » (une gommette pour chaque semestre).



- **Rajouter éventuellement des pistes de travail** qui vous sembleraient intéressantes à intégrer à la feuille de route



# **Bilan de la feuille de route 2021-2024 de la CT « Rivières de qualité pour le territoire »**

## **Bilan Débriefing**

## Piste de travail A: Suivi des principaux indicateurs de l'OG 2

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Amélioration connaissance origine poll
- Aider habitants et diminuer poll bact
- Role SAGE lein petite et gde couronne, lier MOA asst et coirculer info
- Prise conscience indiv sur leau
- Necessite caract origine et type poll
- Meilleure conn asst
- Levier amelioération
- Connaiss suivi mise en conf réseaux

Vigilances à avoir

- Organiser gt assain / milieu pour prioriser
- Loi cliamt dblement taxe à mobiliser ?
- Coût
- Coord action, données
- AMO via CD 77 ?
- Coherence obj CTVB et lan baignade
- Vente oblig bon branchement ?
- Coût racc a maitriser
- Subv
- Suivi sda, nouveaux indic, implication gest ass

Porteurs de l'action

Partenaires incon :  
pecheurs  
Ept, cd, ass, gpmt  
communes, sage,  
gemapi, notaires,

Calendrier

- 1<sup>er</sup> sem 2022

## Piste de travail B: Elaboration d'un observatoire de la qualité de l'eau

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Créer comme ODBU (93) pour la biodiv
- Prioritaire pour usagers eau et sensibiliser grand public
- Fédération pêche peuvent faire pêche inventaires
- Financement animé via AESN, tableau bord et observatoire
- Valorisation données EDL des BV pour préparer SDAGE
- Centralisation nombre de sujets, sentinelle, point d'entrée en cas de pollution, connaissance TVB régionale

Vigilances à avoir

- Indicateurs simples et efficaces
- Conventions pour pérenniser les chênages
- Attention redondance atlas / observatoire
- Harmonisation méthode

Porteurs de l'action

- Police eau
- EPT pour pérenniser la police eau
- Commune
- Fédération pêche
- PIREN Seine
- Bancarisation
- Gestion réseau ass

Calendrier

- 1<sup>er</sup> semestre 2022

## Piste de travail C: Mise en place d'une procédure d'alerte et de gestion des pollutions ponctuelles (GT)

Aspects positifs / apports pour le territoire

Vigilances à avoir

Porteurs de l'action

Calendrier

- Prévenir dans délai court les structures competenet et agir rapidement
- SIG intellig et facile pour tous
- Relations instantées mesures sig
- Urgent baignade Nogent amont des baignades
- PEC événement clim excp comme orage
- Efficacité ident sources poll
- Sensib public, valori travail, surveillance réseaux
- Meilleure coordin, priori
- Meilleures conaisan pour ajuster startgée opér
- Intéressant école, sports, asso / associer

- -process alerte via telephone
- Urgence descriptif
- Renfrncer moeyns contrôle police eau sur terrain
- Ne pas ouvrir des miracles !
- Érduire mq infos sur règlemn et enjeux
- MAJ annuelle formation rappel des engagements
- Gestion dechets aux abords CE
- Ne pas être trop vaste usien à gaz
- Impliquer riverains – réseaux citoyens (cf; ville – procédure signalement)
- Interloc préférentiellement par ME/Territorie
- Relais efficace – montée descendant
- Hétérogéinié pratiques

- Fin 2021 / début 2022

## Piste de travail D: Accompagner la prise en charge des pollutions provenant des bateaux logements et les installations portuaires

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Faune flore
- Face extension fret fluvial
- Dim pollutions

Vigilances à avoir

- Attention suivi et gestion et contrôle (moy humains)
- Conertation modalités moyens humains\*
- Asst coll – créer rviser zonage ass si solutions indiv
- Quid asst bateaux p/r terriens, inaglités terr
- Si bateaux pas aménagéalbes ?
- Contrôel rejets jms faits
- Bateaux ds ports ?

Porteurs de l'action

- fédé pehce
- EPT
- Part pollution p/r pollution totale EU

Calendrier

- Début 2022 - 2024

## Piste de travail E: Prise en compte du changement climatique dans le SAGE ?

Aspects positifs / apports pour le territoire

- Important car accélérateur,
- Anticipation débit et cq
- Marne régulateur climat
- Nécessaire faune biodiversité
- Comité fondateur et sécheresse
- Être mieux préparé / durable
- Crue inondation sécheresse CT
- Vote PCAET
- + verdure ville, capter pluies
- Solutions mixtes (îlots, ...)

Vigilances à avoir

- Maîtrise événements pluvieux violents
- Risque réduction eau disponible pour réserve liée agricole
- Système évolutif et MAJ
- Sous-dimensionnement EP en cas d'intempéries
- Gestion conflits usages
- Mortalité poissons
- Impact déchets
- Agir avant problème réparation
- Zéro eau en ville ... pas que les étiages
- Sensibilisation et éducation changement climatique auprès des + jeunes
- Événements exceptionnels seront normaux donc plus justifié dérogation

Porteurs de l'action

- PRIEN
- Fédératif pêche

Calendrier

- 2022 2024

## Piste de travail F:

Aspects positifs / apports pour le territoire

Vigilances à avoir

Porteurs de l'action

Calendrier

- - on a des aboutissements au bout de 30 ans, SDRIF références, SAGE SRCE (ex VDO) 800m TVB école Germaine Tillon Chenneveires
- Avoir un accompagnement TVB (cf. VDO gestion des fortes pluies via ZH)
- Traitement eaux souterraines
- Qualité eau + corridor trame naturelle gestion des berges et zones transitions – lien avec hchangement climatique (collaboration oopérationnelle dès l'amont)

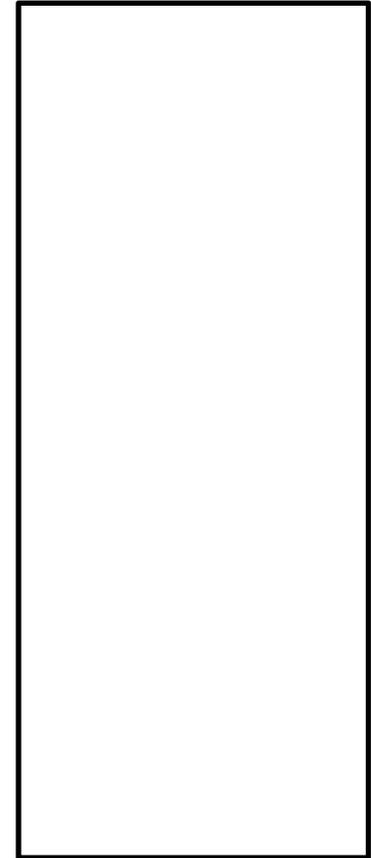
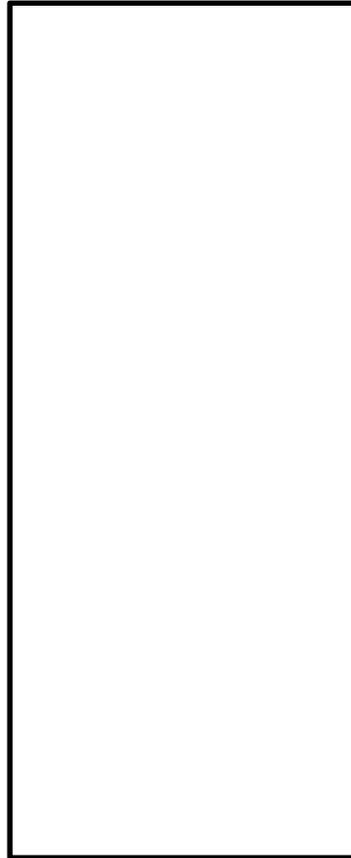
## Piste de travail G:

Aspects positifs / apports pour le territoire

Vigilances à avoir

Porteurs de l'action

Calendrier





# **Bilan de la feuille de route 2021-2024 de la CT « Rivières de qualité pour le territoire »**

## **Synthèse**



# Présentation Dispositifs de récupération des déchets

**Jean-Baptiste TROBAS**, Pôle Assainissement

*EPT PEMB*



**D'autres sujets ?**



# Merci pour votre attention

**Laura CLAVE**, Animatrice du SAGE Marne Confluence

[laura.clave@marne-vive.com](mailto:laura.clave@marne-vive.com)

01 48 86 45 70

Syndicat Marne Vive

[www.sage-marne-confluence.fr](http://www.sage-marne-confluence.fr)